

N° 97-02 au catalogue

**DIFFÉRENCES DANS LES ESTIMATIONS DU REVENU
DES PERSONNES**

Numéro d'enregistrement du produit 75F0002M

Janvier 1997

Harry Champion, Division de l'analyse des enquêtes
sur le travail et auprès des ménages

La série des documents de travail sur la Dynamique du revenu et du travail est conçue en vue de communiquer les résultats des études ainsi que les décisions importantes ayant trait au Programme sur la dynamique du revenu et du travail. Elle est une continuation de la Série de documents de recherche de l'EDTR. Ces documents sont disponibles en français et en anglais. Pour obtenir une description sommaire des documents disponibles ou un exemplaire de ces documents, communiquez avec l'Unité de diffusion, Édifice Jean-Talon, 7^e étage, section C6, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6; par INTERNET: DYNAMIQUE@STATCAN.CA; par téléphone au (613) 951-4633; ou par télécopieur au (613) 951-3012.

SOMMAIRE

Le présent rapport compare les estimations du revenu qui sont établies à partir d'un certain nombre d'enquêtes différentes. Les comparaisons abordent la répartition du revenu, le revenu moyen et le revenu médian. On a aussi comparé des estimations du revenu agrégé de la série sur le revenu personnel du Système de comptabilité nationale et, pour certains paiements de transfert du gouvernement, des estimations agrégées provenant de l'exécution des divers programmes.

Les principales sources de données sont les suivantes :

- ▶ Recensement
- ▶ Enquête sur les finances des consommateurs (EFC)
- ▶ Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR)
- ▶ Déclarations de revenus des personnes (Revenu Canada, Impôt)
- ▶ Revenu personnel (Système de comptabilité nationale)

Une étude axée sur les *estimations du revenu des personnes* est importante pour deux raisons :

- ▶ Les revenus sont rapportés au niveau des *personnes* pour les sources primaires.
- ▶ Le niveau des *personnes* est le niveau approprié pour comparer le revenu personnel et les sources de données administratives.

Les différences entre les estimations du revenu des familles et des personnes hors famille font l'objet du document de travail 97-03.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. INTRODUCTION	1
2. LES SOURCES DE STATISTIQUES SUR LE REVENU DES PERSONNES AU CANADA	5
2.1 Sources primaires	5
2.2 Sources secondaires	9
3. LA PROVENANCE DES DIFFÉRENCES DANS LES ESTIMATIONS DU REVENU	10
4. LES DIFFÉRENCES DANS LES ESTIMATIONS DU REVENU DES PERSONNES : RECENSEMENT ET ENQUÊTE SUR LES FINANCES DES CONSOMMATEURS	11
4.1 Différences dans les estimations du revenu : comparaison du recensement et de l'Enquête sur les finances des consommateurs	11
4.2 Recensement et Enquête sur les finances des consommateurs comparés au revenu personnel dans les Comptes nationaux	23
4.3 Évaluation des différences de revenu et révisions des estimations	28
4.4 Comparaisons avec les déclarations de revenus des personnes (Revenu Canada)	31

5.	LES SOURCES SECONDAIRES COMPARÉES À L'ENQUÊTE SUR LES FINANCES DES CONSOMMATEURS	48
5.1	Nature des données sur le revenu dans les sources secondaires	48
5.2	Importance des différences dans les revenus	50
5.3	Différences dans les revenus pour certaines enquêtes	51
	 Annexe A : Données sur le revenu de l'Enquête sur la dynamique du travail pour 1993 : comparaison avec l'Enquête sur les finances des consommateurs et la Division des données régionales et administratives	 60
	 Annexe B : Condensé de la comparaison du recensement et de l'Enquête sur les finances des consommateurs	 66

1. INTRODUCTION

Ce rapport compare les estimations du revenu qui sont établies avec plusieurs enquêtes différentes. Des comparaisons ont été effectuées pour les répartitions du revenu et pour les revenus moyen et médian. On a aussi fait des comparaisons du revenu agrégé, en particulier avec la série sur le revenu personnel du Système de comptabilité nationale et, pour certains paiements de transfert du gouvernement, avec les estimations agrégées découlant de l'application des divers programmes.

Pour ce rapport, on a fait la distinction entre les sources **primaires** et les sources **secondaires** de statistiques sur le revenu. Une **source primaire des revenus** est une source qui est destinée à fournir des statistiques *officielles* sur le revenu. Une partie de ce rapport est consacrée aux sources secondaires, et leurs différences ne sont pas traitées dans cette introduction.

Les sources primaires comprennent :

- ▶ le recensement
- ▶ l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC)
- ▶ l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR)
- ▶ les déclarations de revenus des personnes (Revenu Canada, Impôt)
- ▶ les revenus personnels (Système de comptabilité nationale)

(Cette dernière source est surtout destinée à des statistiques sur le revenu agrégé plutôt qu'au niveau individuel.)

Lors de la préparation de ce rapport, les données sur le revenu dans l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) n'étaient pas disponibles. Depuis, un autre document de recherche qui compare le revenu dans l'EFC et l'EDTR a été réalisé. [Document de recherche EDTR 96-07 *Comparaison des estimations du*

revenu dans l'Enquête sur les finances des consommateurs et l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu] Une partie des données de ce document ont été résumées à l'annexe A de ce rapport, qui comprend aussi certaines données fiscales de la Division des données régionales et administratives (DDRA). Les revenus moyen et médian dans l'EFC et l'EDTR ne sont pas significativement différents. Toutefois, l'EDTR dénombre environ 4 % de plus de personnes ayant un revenu, et son estimation du revenu agrégé est donc d'autant plus élevée. Ce rapport soulève d'ailleurs certaines questions sur les méthodes de traitement des données, qui sont peut-être parfois à l'origine des différences dans les estimations du revenu.

Les estimations du revenu du recensement comme de l'EFC sont calculées depuis longtemps. Elles sont fondées sur des concepts très proches et, bien que la couverture géographique du recensement soit plus étendue que celle de l'EFC, on peut toujours faire des comparaisons pour les mêmes divisions géographiques. Au niveau du Canada, le revenu moyen des personnes a été légèrement plus élevé pour le recensement que pour l'EFC en 1980, 1985 et 1990 (1,4 %, 2,5 % et 3,1 % respectivement), et ces différences sont statistiquement significatives. Cependant, on peut aussi se demander si des différences de l'ordre de 2 % à 3 % sont finalement vraiment significatives, et si l'on peut véritablement juger de l'importance de ces différences simplement d'après la signification statistique. Toutefois, les différences dans les revenus moyens pour les provinces n'étaient généralement pas significatives, comme dans les revenus médians, même au niveau du Canada.

Le revenu dans le recensement et le revenu dans l'EFC peuvent être comparés par source des revenus avec les données du revenu personnel agrégé. Ce dernier est souvent utilisé comme étalon, mais il doit faire l'objet d'un ajustement considérable

pour faciliter les comparaisons. [En gros, il s'agit d'un ajustement à la baisse d'environ 80 % pour approcher la couverture de l'EFC.] Les comparaisons indiquent que les résultats du recensement et de l'EFC se comparent bien pour le revenu des personnes provenant des salaires et des rémunérations, comme pour certains paiements de transfert tels que la sécurité de la vieillesse et le supplément de revenu garanti, mais qu'ils se comparent moins bien pour les revenus de placement et la plupart des autres catégories de transferts du gouvernement, même si les estimations pour le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec ont été améliorées. Les comparaisons effectuées aux États-Unis entre les estimations du revenu de l'enquête régulière sur la population (*Current Population Survey*) et le revenu personnel révèlent des différences du même ordre.

On peut effectuer des comparaisons plus directes avec les programmes de statistiques pour certains paiements de transfert du gouvernement. Les estimations du recensement et de l'EFC du nombre des prestataires et du montant moyen des prestations peuvent être comparés aux *statistiques sur la sécurité sociale*, qui sont établies par le ministère fédéral du Développement des ressources humaines. Cependant, ces statistiques posent tout de même un problème, car le nombre des prestataires n'est généralement donné que pour les *composantes* des différents programmes. Par exemple, pour les Régimes de pension du Canada ou de rentes du Québec, ce nombre est indiqué pour les prestataires des *pensions de retraite, de survivant ou d'invalidité*, et pour les bénéficiaires d'une *prestation d'orphelin ou d'enfant de cotisant invalide*, mais on ne trouve pas d'estimation sans double compte du nombre des prestataires couverts par le programme dans son ensemble. Comme le recensement et l'EFC ne relèvent pas de données pour ces *composantes*, les comparaisons ne sont pas aussi utiles qu'elles pourraient l'être. Toutefois, pour l'assurance-emploi, une estimation sans double compte du nombre des prestataires, qui est établie avec les formulaires T4U, est publiée dans

Statistiques sur l'assurance-chômage (n° 73-001 au catalogue de Statistique Canada). On peut effectuer des comparaisons pour certaines autres catégories avec les données fiscales de Revenu Canada.

Les données sur le revenu provenant de Revenu Canada, qui ont été utilisées ici pour évaluer les données du recensement et de l'EFC, sont en majeure partie fondées sur la publication *Statistiques fiscales*, qui est elle-même fondée sur un échantillon de 2 % des déclarations de revenus. Le fichier intégral est mis aussi à la disposition de Statistique Canada, et il sert de base à un certain nombre de produits spécialisés, qui sont réalisés par la Division des données régionales et administratives (DDRA). Certains des tableaux de la DDRA ont servi aux comparaisons avec l'EFC. L'univers des déclarants est plus étendu géographiquement que celui de l'EFC, et il inclut certains résidents des établissements institutionnels. D'un autre côté, les données de Revenu Canada ignorent les personnes qui ne remplissent pas de déclaration, à l'exception de certaines dont on peut déduire l'existence avec la déclaration du conjoint. À partir de 1992, les données sur le revenu de la DDRA comprennent le revenu des conjoints qui ne remplissent pas de déclaration personnelle, mais qui sont rapportés sur une autre déclaration. On a pu ajouter ainsi plus d'un demi-million de personnes en 1993, des femmes dans la plupart des cas, avec des conséquences considérables sur les revenus médians de la population féminine et de l'ensemble de la population. L'univers des *personnes ayant un revenu* dans des limites précises est relativement certain pour le recensement et l'EFC, mais l'univers des *déclarants et des conjoints ayant un revenu qui ne remplissent pas de déclaration* est moins bien déterminé.

2. LES SOURCES DE STATISTIQUES SUR LE REVENU DES PERSONNES AU CANADA

2.1 Sources primaires

Si l'on définit une *source primaire* des revenus comme la source utilisée pour constituer une série «officielle» des revenus, les sources primaires sont les suivantes :

- ▶ Recensement de la population
- ▶ Enquête sur les finances des consommateurs (EFC)
- ▶ Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR)
- ▶ Déclarations de revenus des personnes (Revenu Canada, Impôt)
- ▶ Revenus personnels (Système de comptabilité nationale)

Les quatre premières sources fournissent des statistiques sur *revenu des personnes au sein des ménages*, et la cinquième sur les *revenus personnels* dans le contexte des Comptes nationaux. Techniquement, cette dernière source n'est une source primaire que pour les statistiques du revenu agrégé. Aucune de ces sources ne comprend les revenus des sociétés ou des administrations.

Le recensement et l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC)

procurent des séries sur les revenus relevés avec les enquêtes-ménages, qui peuvent être utilisées pour calculer le revenu agrégé, le revenu moyen, le revenu médian et la répartition du revenu. Le recensement et l'EFC fournissent des données sur le revenu de toutes les personnes, hormis la population des établissements institutionnels, mais les données de l'EFC excluent aussi les personnes qui vivent sur les réserves indiennes, au Yukon et dans les Territoires du

Nord-Ouest. Le revenu total et les composantes du revenu ont été relevés pour la première fois dans le Recensement de 1961 (revenu de 1960), et ils ont été relevés depuis pour 1970, 1980, 1985 et 1990. Les données pour 1970 étaient fondées sur un échantillon au 1/3, et pour les autres années sur des échantillons au 1/5. L'échantillon du recensement est donc suffisamment important pour fournir des estimations sur les divisions géographiques relativement petites. L'Enquête sur les finances des consommateurs a été menée tous les deux ans de 1951 à 1972 (revenu de 1971), et tous les ans depuis 1972. À partir de l'enquête de 1985 (revenu de 1984), cette enquête a toujours été effectuée comme supplément à l'Enquête sur la population active, et ses données sont fondées sur un échantillon de 59 000 à 82 000 personnes selon les années. Son utilité est donc surtout cantonnée à la fourniture des estimations du revenu pour les plus grandes divisions géographiques du Canada (provinces et régions urbaines ou rurales), ou pour d'autres sous-groupes importants de la population.

L'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) a été lancée en 1994, avec un premier panel fondé sur un échantillon d'environ 0,15 % (30 000 personnes), qui a fourni des données sur le revenu pour 1993. L'échantillon total sera augmenté avec l'ajout de nouveaux panels. Les données sur le revenu de l'EDTR n'étaient pas disponibles au moment de la première ébauche de ce rapport. On trouvera une comparaison des estimations du revenu de l'EDTR et des estimations de l'EFC et de la DDRA pour 1993 à l'annexe A.

La série de Revenu Canada est surtout limitée aux personnes qui ont retourné une déclaration de revenus. Cette série peut être utilisée pour calculer le revenu agrégé, le revenu moyen, le revenu médian et la répartition du revenu des personnes selon le concept du revenu «imposable». Produire des données sur la même base que le recensement et l'Enquête sur les finances des consommateurs

n'est pas facile, mais la DDRA réussit quand même à faire quelques estimations. Puisque toutes les déclarations de revenus sont potentiellement disponibles, cette série peut servir à produire des données sur les toutes petites divisions géographiques. Leur univers n'exclut pas forcément la population des établissements institutionnels, ni les personnes décédées ou immigrées, mais il est limité aux personnes qui remplissent un formulaire T1 de déclaration des revenus. Les caractéristiques des personnes qui ne retournent pas de déclaration ne sont pas connues avec précision. Les statistiques sur le revenu publiées dans *Statistiques fiscales* par Revenu Canada comprennent le montant imposable des dividendes, qui correspond à 1,25 fois les dividendes réellement perçus. Ces statistiques comprennent aussi les gains en capital imposables, qui ne sont actuellement traités comme un revenu ni par le recensement ni par l'Enquête sur les finances des consommateurs. D'un autre côté, jusqu'en 1992 les données des formulaires T1 ne comprenaient pas les revenus non imposables comme le supplément de revenu garanti, les allocations au conjoint ou les indemnités d'accident du travail, et ces formulaires ne comprennent toujours pas les pensions d'Ancien combattant. La plupart des tableaux proposés dans *Statistiques fiscales* sont fondés sur un échantillon de 2 % stratifié selon le revenu. Toutefois, Statistique Canada a aussi accès au fichier de données qui contient tous les dossiers (appelé «fichier intégral»). Un certain nombre de produits spécialisés sont disponibles auprès de la DDRA, qui s'ajoutent à d'autres utilisations d'une nature plus estimative, qui sont réalisées par les analystes de Statistique Canada¹.

¹L'intégralité du «fichier intégral» n'est pas très claire, car le nombre annoncé des dossiers dans le fichier est parfois un peu moins élevé que le nombre indiqué comme total dans *Statistiques fiscales*. Pour 1990, par exemple, *Statistiques fiscales, 1992* indique 18 814 293 déclarations comme estimation totale, et la plupart des tableaux sont fondés sur un échantillon d'un total de 18 758 730 déclarations, alors que le fichier intégral utilisé par Statistique Canada paraît ne contenir que 18 568 674 déclarations.

La série sur le revenu personnel du Système de comptabilité nationale est compilée annuellement à partir d'une gamme étendue de sources de données agrégées. Toutefois, cette série n'est disponible que sur une base agrégée du revenu des personnes et du revenu personnel par personne, pour le Canada et les provinces, et elle ne fournit, par exemple, aucune indication par groupe selon la taille du revenu. Dans le contexte de cette série, on entend par «revenu personnel» les revenus du *secteur des personnes et des associations non constituées en société*, qui comprend, en plus des ménages, les organismes à but non lucratif, comme les organisations caritatives, les syndicats, les universités, les régimes de retraite privés, et d'autres groupements similaires à vocation non commerciale. Il faut signaler aussi des différences importantes entre le revenu considéré pour cette série et le revenu considéré pour la série du revenu des ménages, différences qui concernent le *revenu supplémentaire du travail, les loyers théoriques nets des logements occupés par le propriétaire et les intérêts implicites*. Pour comparer les estimations des revenus personnels agrégés et des revenus des personnes agrégés du recensement et de l'Enquête sur les finances des consommateurs, on doit aussi tenir compte des différences entre les univers et les concepts du revenu considérés (voir la partie **Recensement et Enquête sur les finances des consommateurs comparés aux revenus personnels dans les Comptes nationaux**).

Les sources primaires pour les statistiques du revenu des personnes et les revenus personnels sont dans tous les cas des sources qui fournissent des données sur le revenu total et ses composantes. Certaines sources, de nature principalement administrative, fournissent des données agrégées sur les prestations aux bénéficiaires des programmes de sécurité sociale, tels que sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti, assurance-chômage et Régimes de pensions du Canada ou de rentes du Québec. Ces prestations sont comprises sous la catégorie

des *paiements de transfert du gouvernement aux personnes* dans le revenu personnel. On peut aussi utiliser les données sur le nombre de prestataires pour évaluer les données sur le revenu relevées dans les enquêtes auprès des ménages ou les déclarations de revenus. Cependant, ces données ne seront pas considérées directement comme des sources primaires ou secondaires de revenu. La même considération peut aussi s'appliquer aux données obtenues avec l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH).

2.2 Sources secondaires

Pour ce rapport, une *source secondaire* des revenus est une source dans laquelle les données sur le revenu ont été collectées surtout pour faciliter l'analyse et la présentation d'*autres données*, et cette source ne serait normalement pas considérée comme une source officielle pour les statistiques sur le revenu. En général, la fréquence et la méthode de collecte et de vérification ou d'imputation des données justifieraient à elles seules de considérer que ces données sur le revenu sont de qualité inférieure, ou du moins qu'il s'agit en effet d'une source «officieuse». L'Enquête sur les dépenses des familles, par exemple, est effectuée trop tôt dans l'année pour que tous les répondants puissent avoir déjà reçu les relevés T4 et autres documents justificatifs des revenus. De plus, contrairement au recensement et à l'EFC, on ignore pratiquement tout des non-répondants (les ménages qui refusent de donner des renseignements sur leurs revenus dans l'Enquête sur les dépenses des familles refusent généralement de fournir des renseignements quels qu'ils soient). L'imputation pour la non-réponse est donc nécessairement d'autant plus rudimentaire. D'un autre côté, cette enquête n'est peut-être pas caractéristique de toutes les *sources secondaires* des revenus. Dans l'Enquête sociale générale et les enquêtes spéciales, les renseignements sur le revenu sont généralement recueillis pour un seul membre du ménage qui est

sélectionné au hasard, soit pour servir d'estimation du revenu personnel total (et parfois de deux ou trois sources) dans le ménage, soit pour situer le ménage dans une tranche de revenus ou déterminer une tranche pour le revenu total de tous les membres du ménage. La manière dont les renseignements sur le revenu sont obtenus peut donc varier, et ressembler à celle du recensement ou de l'Enquête sur les finances des consommateurs, ou au contraire adopter une approche beaucoup plus abrégée. De plus, même lorsque les questions posées sont dans l'ensemble similaires, les méthodes de vérification et d'imputation des données peuvent aboutir à des résultats sensiblement différents.

3. LA PROVENANCE DES DIFFÉRENCES DANS LES ESTIMATIONS DU REVENU

Les différences dans les estimations du revenu peuvent découler de l'une ou de plusieurs des raisons suivantes :

- ▶ Désaccord conceptuel dans la définition du revenu et de ses composantes, et divergences dans la population observée.
- ▶ Présentation et nombre des questions sur le revenu, c'est-à-dire si les questions sont posées séparément pour chaque personne, et séparément pour chaque source de revenus.
- ▶ Période de base de l'enquête, c'est-à-dire si elle se réfère au revenu perçu au cours de la dernière année civile, des douze derniers mois, ou d'une autre période. Les données et les réductions de données disponibles sont plus complètes pour l'année civile que pour toute autre période.
- ▶ Moment de l'année où l'enquête est effectuée. Si des relevés sont nécessaires (T4 ou autres), il est important que ces relevés soient

disponibles. Le moment où ces relevés sont rapportés pour remplir les déclarations de revenus peut aussi avoir son importance.

- ▶ Méthode de collecte des données. Des interviews sur place, des interviews par téléphone ou une autoévaluation peuvent tous entraîner des différences.
- ▶ Procédures de suivi, non-réponse et méthodes de vérification et d'imputation peuvent toutes se rapporter à des différences possibles.
- ▶ Méthode et données utilisées pour pondérer les données-échantillon (et les estimateurs d'étalonnage) lors des estimations de la population.

Dans la partie suivante, qui traite des différences entre les estimations du revenu dans le recensement et l'EFC, on a procédé à certains ajustements pour la couverture, bien que ces ajustements aient plus d'importance pour le revenu agrégé que pour les répartitions du revenu elles-mêmes.

4. LES DIFFÉRENCES DANS LES ESTIMATIONS DU REVENU DES PERSONNES : RECENSEMENT ET ENQUÊTE SUR LES FINANCES DES CONSOMMATEURS

4.1 Différences dans les estimations du revenu : comparaison du recensement et de l'Enquête sur les finances des consommateurs

Comparaisons générales : Canada et provinces

Le tableau qui suit indique les années pour lesquelles des données sont disponibles à la fois pour le recensement et l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC), et l'échantillon de personnes sur lequel les estimations sont fondées. Pour 1990, un échantillon au 1/5 (20 %) du recensement correspondrait à environ 3,9 millions de personnes âgées de 15 ans ayant un revenu, et ce chiffre représente

près de 50 fois l'échantillon de l'EFC pour la même année. Pour 1980, l'échantillon du recensement était à peu près 100 fois celui de l'EFC.

Année	Recensement	EFC
1980	échantillon 20 %	échantillon 0,2 %
1985	échantillon 20 %	échantillon 0,4 %
1990	échantillon 20 %	échantillon 0,4 %

Depuis 1971, l'EFC a fourni une source régulière d'estimations annuelles du revenu, et la série de l'EFC comprend le revenu moyen, le revenu médian et la répartition du revenu des personnes, des familles et des ménages. Pour trois des mêmes années, le recensement a fourni des estimations qui sont fondées sur un échantillon au 1/5, donc une source bien meilleure pour l'étude des différences transversales et des petites données régionales.

Hormis pour 1971, les estimations du recensement excluent la population des établissements institutionnels. En plus de cette population, l'EFC exclue les groupes de personnes suivants :

- ▶ Personnes qui vivent au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest
- ▶ Personnes qui vivent sur les réserves indiennes
- ▶ Personnes qui vivent hors du Canada dénombrées dans le recensement

Le dernier groupe comprend les diplomates, le personnel des Forces armées et les autres personnes dénombrées à l'étranger. Pour comparer aussi exactement que possible les estimations du recensement et de l'EFC, les données du recensement doivent donc être ajustées afin d'exclure les personnes de ces trois groupes. Un condensé de la comparaison de la taille de l'échantillon, des taux de réponses, etc. du recensement et de l'EFC se trouve à l'annexe B.

Le *Rapport technique du Recensement de 1991* et le *Guide à l'intention des utilisateurs des données du Recensement de 1986* sur le revenu comprennent un tableau de la comparaison des revenus moyens au Canada et dans les dix provinces. Pour le Recensement de 1981, le rapport interne *Recensement du Canada de 1981 : Évaluation des données sur le revenu de 1980*, préparé par Abdul Rashid, donne une évaluation beaucoup plus détaillée. [Les données de l'EFC n'étaient pas disponibles pour 1970, mais les données sur le revenu du Recensement de 1970 ont été comparées aux données de l'EFC de 1969 et de 1971 dans *Une évaluation des données sur le revenu dans le Recensement du Canada de 1971*, toujours par Abdul Rashid.] Pour 1990, les différences suivantes ont été relevées dans les revenus moyens des personnes :

Tableau 1 : Comparaison des revenus moyens chez les personnes âgées de 15 ans et plus ayant un revenu : recensement et EFC en 1990

	[1] Données du recensement publiées	[2] Données du recensement ajustées selon la couverture de l'EFC	[3] Données de l'EFC publiées	$\frac{([2]-[3])}{0.5*([2]+[3])}$
Terre-Neuve	18 769 \$	18 717 \$	17 674 \$	5,7 %
Île-du-Prince-Édouard	19 102 \$	19 042 \$	17 857 \$	6,4 %
Terre-Neuve	20 848 \$	20 655 \$	20 455 \$	1,0 %
Nouveau-Brunswick	19 827 \$	19 745 \$	18 772 \$	5,1 %
Québec	22 391 \$	22 395 \$	21 760 \$	2,9 %
Ontario	26 216 \$	26 215 \$	25 181 \$	4,0 %
Manitoba	21 129 \$	21 379 \$	20 789 \$	2,8 %
Saskatchewan	20 638 \$	20 908 \$	20 271 \$	3,1 %
Alberta	24 430 \$	24 498 \$	23 906 \$	2,4 %
Colombie-Britannique	24 750 \$	24 852 \$	24 881 \$	-0,1 %
Canada	24 001 \$	24 030 \$	23 302 \$	3,1 %
EFC révisée			23 410 \$	2,6 %

Sources : Pour la colonne 1 : tableau 1 dans *Sélection de statistiques sur le revenu*, Recensement de 1991, n° 93-331 au catalogue. Pour les colonnes 2 et 3 : tableau 6

dans **Rapport technique sur le Recensement de 1991 : Revenu**, n° 92-340 au catalogue. Remarque : la colonne 3 reproduit les données du tableau 44 de **Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1990**, n° 13-207 au catalogue. Le chiffre de L'EFC révisée se trouve au tableau 43 de **Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1994**.

Les séries de données de l'EFC ont maintenant été révisées pour tenir compte du changement dans la population de base du Recensement de 1991, qui inclut les résidents non permanents. Les estimations de la population comprennent aussi un ajustement pour le sous-dénombrement net du recensement.

Au niveau du Canada, le revenu moyen du recensement est plus élevé que celui de l'EFC, et la différence, bien qu'elle soit relativement petite, est statistiquement significative. [Le coefficient de variation du revenu moyen pour l'ensemble du Canada est de 0,5 % dans l'EFC et de 0,05 % dans le recensement, c'est-à-dire qu'une différence de 3,1 % indique une valeur «t» d'environ 6.] On constate la même situation pour 1985. Les moyennes provinciales ne diffèrent généralement pas de manière significative, mais pour pratiquement toutes les provinces, le revenu moyen est plus élevé dans le recensement pour les deux années.

Tableau 2 : Comparaison des revenus moyens chez les personnes âgées de 15 ans et plus ayant un revenu : recensement et EFC en 1985

	[1] Données du recensement publiées	[2] Données du recensement ajustées selon la couverture de l'EFC	[3] Données de l'EFC publiées	$\frac{([2]-[3])}{0,5*([2]+[3])}$
Terre-Neuve	14 156 \$	14 120 \$	13 637 \$	3,5 %
Île-du-Prince-Édouard	13 739 \$	13 591 \$	13 051 \$	4,1 %
Nouvelle-Écosse	16 030 \$	15 821 \$	15 779 \$	0,3 %
Nouveau-Brunswick	14 870 \$	14 799 \$	14 685 \$	0,8 %
Québec	17 057 \$	17 054 \$	16 663 \$	2,3 %
Ontario	19 462 \$	19 446 \$	18 970 \$	2,5 %
Manitoba	16 796 \$	16 881 \$	16 397 \$	2,9 %
Saskatchewan	16 828 \$	16 951 \$	16 520 \$	2,6 %
Alberta	19 661 \$	19 692 \$	19 301 \$	2,0 %
Colombie-Britannique	18 571 \$	18 630 \$	18 072 \$	3,0 %
Canada	18 188 \$	18 187 \$	17 744 \$	2,5 %
EFC repondérée			17 737 \$	2,5 %

Bien que les comparaisons par province pour les deux années indiquent en général un degré élevé de correspondance, il serait intéressant de pouvoir étudier s'il existe des différences plus significatives pour des sous-groupes de personnes déterminés. Pour 1985 et 1990, les comparaisons fondées sur une même couverture géographique ne sont pas publiées pour d'autres sous-groupes. Une comparaison peut malgré tout être effectuée par groupe d'âges en utilisant les données du recensement non ajustées selon la couverture de l'EFC. Comme le montrent les tableaux 1 et 2, l'impact de l'ajustement pour la couverture n'est pas très considérable.

Comparaisons par groupe d'âges

Pour 1985 comme pour 1990, la répartition des personnes ayant un revenu selon l'âge est très semblable dans les deux sondages, mais le recensement paraît avoir dénombré considérablement moins de personnes âgées de 15 à 19 ans ayant un revenu pour les deux années.

Tableau 3 : Répartition des personnes âgées de 15 ans et plus selon l'âge : comparaisons du recensement et de l'EFC en 1985 et 1990

	Recensement de 1985	EFC de 1985	Recensement de 1990	EFC de 1990
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
15 à 19 ans	5,9 %	7,4 %	6,1 %	6,9 %
20 à 24 ans	12,1 %	12,2 %	9,4 %	9,7 %
25 à 34 ans	23,9 %	23,4 %	23,3 %	23,1 %
35 à 44 ans	19,1 %	18,7 %	21,0 %	20,8 %
45 à 54 ans	13,0 %	12,7 %	14,1 %	13,8 %
55 à 64 ans	11,6 %	11,5 %	11,1 %	10,9 %
65 à 69 ans	5,1 %	5,0 %	5,4 %	5,4 %
70 ans et plus	9,2 %	9,1 %	9,6 %	9,6 %

Les revenus moyens dans le recensement sont sensiblement moins élevés pour les personnes âgées de moins de 25 ans, et sensiblement plus élevés pour les personnes âgées de 65 ans et plus, comme on peut le voir avec le tableau 4.

Tableau 4 : Comparaison des revenus moyens chez les personnes âgées de 15 ans et plus ayant un revenu : recensement et EFC en 1985 et 1990

	[1] Données du recensement publiées	[2] Données de l'EFC publiées	$\frac{([1]-[2])}{0.5*([1]+[2])}$
1990			
15 à 19 ans	4 461 \$	5 095 \$	-13,3 %
20 à 24 ans	13 098 \$	13 730 \$	-4,7 %
25 à 34 ans	24 306 \$	24 298 \$	0,0 %
35 à 44 ans	30 883 \$	30 276 \$	2,0 %
45 à 54 ans	32 191 \$	31 446 \$	2,3 %
55 à 64 ans	26 437 \$	25 412 \$	4,0 %
65 à 69 ans	20 654 \$	19 000 \$	8,3 %
70 ans et plus	18 445 \$	16 877 \$	8,9 %
Tous les groupes d'âges	24 001 \$	23 302 \$	3,0 %
1985			
15 à 19 ans	3 337 \$	4 065 \$	-19,7 %
20 à 24 ans	10 057 \$	11 099 \$	-9,9 %
25 à 34 ans	19 112 \$	19 572 \$	-2,4 %
35 à 44 ans	24 370 \$	24 097 \$	1,1 %
45 à 54 ans	24 291 \$	23 468 \$	3,4 %
55 à 64 ans	20 649 \$	19 319 \$	6,7 %
65 à 69 ans	15 329 \$	13 994 \$	9,1 %
70 ans et plus	13 020 \$	12 114 \$	7,2 %
Tous les groupes d'âges	18 188 \$	17 744 \$	2,5 %

Sources : Pour le recensement (les données sur le Canada incluent le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest) : *Sélection de statistiques sur le revenu*, Recensement de 1991, n° 93-331 au catalogue, tableau 2 (les données sur les hommes et les femmes ont été regroupées), et *Revenu total des personnes*, Recensement de 1986, n° 93-114 au catalogue, tableau 5. Pour l'EFC : *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1985 et 1990*, n° 13-207 au catalogue.

Comparaisons par groupe de revenus

Les différences dans la répartition du revenu pour les deux sources sont montrées au tableau 5.

Tableau 5 : Comparaison des revenus moyens chez les personnes âgées de 15 ans et plus ayant un revenu par groupe de revenus : recensement et EFC en 1985 et 1990

	Recensement (publié)	EFC (originale)	EFC (révisée)
1990			
Tous les groupes de revenus	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Moins de 5 000 \$	13,3 %	12,4 %	12,2 %
5 000 \$ à 9 999 \$	14,4 %	14,7 %	14,6 %
10 000 \$ à 14 999 \$	14,1 %	14,8 %	14,7 %
15 000 \$ à 19 999 \$	10,3 %	11,2 %	11,3 %
20 000 \$ à 24 999 \$	9,8 %	9,8 %	9,9 %
25 000 \$ à 29 999 \$	8,3 %	8,7 %	8,8 %
30 000 \$ à 39 999 \$	12,8 %	12,6 %	12,8 %
40 000 \$ à 49 999 \$	7,6 %	7,1 %	7,2 %
50 000 \$ et plus	9,3 %	8,7 %	8,7 %
75 000 \$ et plus	2,5 %	2,1 %	n.d.
100 000 \$ et plus	1,2 %	0,9 %	n.d.
Revenu moyen			
50 000 \$ et plus	75 402 \$	70 660 \$	n.d.
75 000 \$ et plus	121 792 \$	108 088 \$	n.d.
100 000 \$ et plus	165 017 \$	142 000 \$	n.d.
Revenu médian	18 832 \$	18 552 \$	18 737 \$
1985			
Tous les groupes de revenus	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Moins de 5 000 \$	19,1 %	18,7 %	18,7 %
5 000 \$ à 9 999 \$	20,1 %	20,6 %	20,4 %
10 000 \$ à 14 999 \$	13,8 %	14,6 %	14,6 %
15 000 \$ à 19 999 \$	11,3 %	11,6 %	11,7 %
20 000 \$ à 24 999 \$	9,4 %	9,4 %	9,5 %
25 000 \$ à 29 999 \$	7,5 %	7,1 %	7,1 %
30 000 \$ à 34 999 \$	6,1 %	5,7 %	5,7 %
35 000 \$ à 39 999 \$	4,1 %	4,1 %	4,1 %
40 000 \$ et plus	8,6 %	8,2 %	8,2 %
Revenu moyen			
40 000 \$ et plus	58 867 \$	55 489 \$	n.d.
Revenu médian	13 694 \$	13 577 \$	13 546 \$

Sources : Les données du recensement pour les répartitions et les moyennes ont été ajustées pour exclure le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Les données proviennent de **Sélection de statistiques sur le revenu**, Recensement de 1991, n° 93-331 au catalogue, tableau 1 (données pour les deux sexes). Les chiffres sur le revenu moyen ont été empruntés à un tableau non publié et à **Revenu total des personnes**, Recensement de 1986, n° 93-114 au catalogue, tableaux 1 et 2. [Toutefois, la répartition du revenu pour le recensement ajustée selon la couverture de l'EFC est pratiquement identique.] Pour l'EFC, **Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1985** (tableaux 50 et 69) et **1990** (tableaux 43 et 54), n° 13-207 au catalogue. Les données révisées de l'EFC proviennent de **Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1994** (tableau 43). Les estimations pour les groupes de revenus les plus élevés ont été reproduites de tableaux qui n'ont pas été publiés.

La série de l'EFC pour 1990 montre moins de personnes ayant un revenu inférieur à 5 000 \$ ou supérieur à 40 000 \$. Comme les revenus moyens dans l'EFC ont eu tendance à être légèrement inférieurs aux revenus moyens dans le recensement, il n'est pas surprenant que, pour 1985 comme pour 1990, on ait relevé avec l'EFC proportionnellement moins de personnes dans les groupes de revenus les plus élevés, et que le revenu moyen dans les groupes de revenus élevés dont le maximum n'est pas fixé soit beaucoup plus faible pour l'EFC. [Dans le tableau 5, le pourcentage de personnes qui ont déclaré des revenus de 50 000 \$ ou plus pour 1990 dans l'EFC était de 0,6 % inférieur au pourcentage du recensement, avec une erreur-type de 0,17 %, de même que le pourcentage de personnes qui ont déclaré un revenu de 30 000 \$ ou plus pour 1985 dans l'EFC était de 0,7 % inférieur au pourcentage du recensement, avec une erreur-type de 0,24 %]. Les personnes dans les groupes de revenus les plus élevés ont un effet disproportionné sur le revenu agrégé et le revenu moyen, et le fait qu'un échantillon soit représenté adéquatement du côté des revenus élevés peut avoir des conséquences non négligeables sur les moyennes obtenues.

Tableau 6 : Influence des groupes de revenus les plus élevés sur le revenu agrégé : comparaison du recensement et de l'EFC pour le Canada, à l'exclusion du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest en 1990

Personnes ayant un revenu de :	Recensement	Enquête sur les finances des consommateurs
50 000 \$ ou plus	29,1 %	26,3 %
75 000 \$ ou plus	12,6 %	9,9 %
100 000 \$ ou plus	7,9 %	5,3 %

Les revenus médians dans le recensement et dans l'EFC en 1990 sont indiqués pour le Canada et les dix provinces au tableau 7. Les différences dans les revenus médians ne sont pas significatives. Une comparaison des revenus médians pour 1985 aboutit à la même conclusion. Les résultats sont cohérents en raison de la nature asymétrique de la répartition du revenu, ce qui signifie que plus l'échantillon est important, plus la représentation des revenus élevés est satisfaisante.

Tableau 7 : Comparaison des revenus médians chez les personnes âgées de 15 ans et plus ayant un revenu : recensement et EFC en 1990

	[1] Données du recensement publiées	[2] Données de l'EFC publiées	$\frac{([1]-[2])}{0.5*([1]+[2])}$
Terre-Neuve	13 834 \$	13 488 \$	2,5 %
Île-du-Prince-Édouard	14 775 \$	14 711 \$	0,4 %
Nouvelle-Écosse	15 953 \$	16 269 \$	-2,0 %
Nouveau-Brunswick	14 877 \$	14 421 \$	3,1 %
Québec	17 649 \$	17 138 \$	2,9 %
Ontario	20 942 \$	20 607 \$	1,6 %
Manitoba	16 268 \$	16 852 \$	-3,5 %
Saskatchewan	15 452 \$	15 583 \$	-0,8 %
Alberta	18 989 \$	19 082 \$	-0,5 %
Colombie-Britannique	19 291 \$	19 699 \$	-2,1 %
Canada	18 832 \$	18 552 \$	1,5 %
EFC révisée		18 737 \$	0,5 %

Sources : Pour la colonne 1, *Sélection de statistiques sur le revenu*, Recensement de 1991, n° 93-331 au catalogue. La colonne 2 provient du tableau 44 dans *Répartition du revenu au Canada*

selon la taille du revenu, n° 13-207 au catalogue. Les chiffres révisés de l'EFC pour le Canada se trouvent au tableau 43 dans *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1994*.

Comparaison de la composition en pourcentage du revenu des personnes

On peut voir aux tableaux 8 et 9 que les différences entre le recensement et l'EFC dans la composition en pourcentage du revenu paraissent insignifiantes pour 1985 comme pour 1990.

Tableau 8 : Composition en pourcentage du revenu pour le recensement et l'EFC en 1990

	Recensement (publié)	EFC (publié)	Différence (Recensement - EFC)
Salaires et rémunérations	72,0 %	71,9 %	0,1
Revenu net de travailleur autonome	5,7 %	5,2 %	0,5
Revenu de placement	6,5 %	6,2 %	0,3
Paiements de transfert	11,4 %	12,0 %	-0,6
Autre revenu au comptant	4,3 %	4,7 %	-0,4
Total	100,0 %	100,0 %	

Sources : Les données du recensement ne sont pas ajustées selon la couverture géographique de l'EFC. Les chiffres proviennent de *Revenus des Canadiens*, Recensement de 1991 (tableau 1.1), ° 96-317 au catalogue. Les données de l'EFC proviennent de *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1990* (tableau 54).

Tableau 9 : Composition en pourcentage du revenu pour le recensement et l'EFC en 1985

	Recensement (publié)	EFC (publié)	Différence (recensement-EFC)
Salaires et rémunérations	72,9 %	72,5 %	0,4
Revenu net d'un travail autonome	5,7 %	5,6 %	0,1
Revenu de placement	6,6 %	6,5 %	0,1
Paiements de transfert	11,1 %	11,5 %	-0,4
Autre revenu au comptant	3,7 %	3,8 %	-0,1
Total	100,0 %	100,0 %	

Sources : Les données du recensement ne sont pas ajustées selon la couverture géographique de l'EFC. Les chiffres proviennent de *Revenu total des personnes*, Recensement de 1991 (tableau 1.1), n° 96-317 au catalogue. Les données de l'EFC proviennent de *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1990* (tableau 54).

Conclusions abrégées des différences entre le recensement et l'EFC

- a) Au niveau du Canada, le revenu moyen des personnes en 1980, 1985 et 1990 était légèrement, mais significativement, plus élevé pour le recensement que pour l'EFC (1,4 %, 2,5 % et 3,1 % respectivement, avec un coefficient de variation de 0,6 % au niveau du Canada). Cependant, les différences pour les provinces étaient généralement insignifiantes.
- b) Les revenus médians n'étaient pas significativement différents, mais l'EFC paraît dénombrer un peu moins de personnes dans les groupes de revenus élevés (0,5 %). Dans le groupe de revenus les plus élevés, les revenus moyens sont sensiblement plus faibles pour l'EFC que pour le recensement.
- c) Pour l'EFC, le revenu moyen des personnes âgées de 65 ans et plus paraît être significativement moins élevé que pour le recensement.

4.2 Recensement et Enquête sur les finances des consommateurs comparés au revenu personnel dans les Comptes nationaux

Le revenu personnel tel qu'il est déterminé par le Système de comptabilité nationale ne fournit véritablement que des estimations du revenu agrégé pour le Canada et les provinces. Ce revenu est cependant utilisé comme étalon auquel sont souvent comparées les autres estimations du revenu. Le revenu personnel est défini comme «*la somme de tous les revenus perçus par les personnes résidant au Canada, que ces revenus représentent des rémunérations de facteur de production courante ou des transferts courants du gouvernement et d'autres sources. Les gains et les pertes en capital sont exclus*»². Dans ce contexte, les «revenus perçus» incluent le **revenu supplémentaire du travail** et les **loyers théoriques nets des logements occupés par le propriétaire**. «Personnel» se réfère au **secteur des personnes et des associations non constituées en société**, qui comprend les personnes au sens utilisé dans le contexte du recensement et de l'EFC, y compris les revenus des travailleurs autonomes d'une **entreprise non constituée en société**. Mais ce secteur comprend aussi les **associations de personnes**, où sont inclus *les organismes privés à but non lucratif, tels que les organisations caritatives, les syndicats, les universités, les régimes de retraite privés et les groupements similaires à vocation non commerciale*. Pour pouvoir faire des comparaisons appropriées entre le revenu personnel agrégé et le revenu des personnes agrégé du recensement et de l'EFC, on doit d'abord procéder à des ajustements, surtout pour le revenu personnel, afin de tenir compte des différences de couverture et de concepts. De plus, comme les couvertures du recensement et de l'EFC sont aussi différentes, les comparaisons doivent être faites par paire.

Des comparaisons par paire sont d'ailleurs faites régulièrement pour les agrégations de revenus du recensement comme de l'EFC.

²*Guide des comptes des revenus et dépenses*, novembre 1990, n° 13-603 au catalogue.

La dimension de l'ajustement nécessaire du revenu personnel pour faire des comparaisons aussi satisfaisantes que possible avec le recensement et l'EFC donne une idée de l'écart entre la couverture des différentes sources. Après ajustement du revenu personnel selon la population et les concepts l'EFC, on a obtenu les relations montrées au tableau 10.

Tableau 10 : Revenu personnel ajusté en pourcentage du revenu des personnes selon les concepts et la couverture de l'EFC

	1990	1994
Salaires et rémunérations	87,6 %	86,0 %
Travail autonome non agricole	64,8 %	65,4 %
Travail autonome agricole (1)	68,6 %	118,0 %
Revenu de placement (2)	64,4 %	45,3 %
Paievements de transfert du gouvernement	80,5 %	87,4 %
Sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti	92,9 %	93,4 %
Régimes de pensions du Canada ou de rentes du Québec	98,3 %	97,0 %
Allocations familiales	109,1 %	n.d.
Indemnités d'assurance-chômage	99,6 %	99,5 %
Autre revenu provenant du gouvernement	60,0 %	75,8 %
Revenu total (sauf les pensions et autre revenu)	81,7 %	79,9 %

Remarques : (1) L'ajustement pour le revenu agricole comprend une valeur de modification d'inventaire qui peut être positive ou négative. (2) L'ajustement pour 1994 comprend une estimation pour le revenu de placement dans les RÉER.

En dehors des considérations de couverture géographique, les principaux ajustements reflétés au tableau 10 concernent la suppression des *prestations du revenu supplémentaire du travail* dans la catégorie des *salaires, rémunérations et revenu supplémentaire du travail*, la suppression du *loyer* dans le *revenu net d'une entreprise non agricole non constituée en société*, et la suppression des *intérêts implicites* et du revenu de placement des *compagnies d'assurances*, des *associations de secours mutuel*, des *régimes de retraite en fiducie*, etc. dans

les *intérêts et revenus de placement divers*. Toutefois, cette dernière catégorie a été ajustée pour inclure les *loyers payés* (mais non les *loyers théoriques*). Les principaux ajustements à la catégorie des *autres revenus provenant du gouvernement* comprennent la suppression des *pensions versées aux employés du gouvernement* et des *subventions à l'enseignement post-secondaire et aux organismes de bienfaisance*.

Les comparaisons du recensement avec le revenu personnel ont été publiées dans le **Rapport technique sur le Recensement de 1991 : Revenu**, n° 92-340 au catalogue, et le **Guide à l'intention des utilisateurs : Données du Recensement de 1986 sur le revenu**. Des comparaisons détaillées entre les données sur le revenu dans l'EFC et le revenu personnel sont aussi effectuées, mais on ne trouve qu'un bref résumé de ces comparaisons dans les publications **Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu**.

Tableau 11 : Estimations du revenu agrégé dans le recensement et du revenu personnel ajusté 1980-1990 : différence en pourcentage

	1980	1985	1990
Salaires et rémunérations	1,6 %	-1,6 %	0,4 %
Travail autonome non agricole	-9,3 %	-5,6 %	0,2 %
Travail autonome agricole	-4,0 %	-14,2 %	4,5 %
Revenu de placement	-26,6 %	-44,5 %	-50,2 %
Sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti	-3,5 %	-1,6 %	0,0 %
Régimes de pensions du Canada ou de rentes du Québec	(*)	-20,5 %	-12,5 %
Allocations familiales	-4,5 %	-4,6 %	-4,1 %
Indemnités d'assurance-chômage	-27,2 %	-29,1 %	-13,0 %
Autre revenu provenant du gouvernement	-44,0 %	-48,5 %	-53,4 %
Revenu total (sauf pension et autre revenu)	-4,0 %	-9,9 %	-9,0 %

Remarque : (recensement agrégé - revenu personnel agrégé)/(revenu personnel agrégé)

Tableau 12 : Estimations du revenu agrégé de l'Enquête sur les finances des consommateurs et du revenu personnel ajusté 1980-1990 : différence en pourcentage

	1980	1985	1990	1994
<i>Salaires et rémunérations</i>	2,4 %	-1,6 %	-3,4 %	+7,4 %
<i>Travail autonome non agricole</i>	-18,9 %	-15,6 %	-13,1 %	-1,6 %
<i>Travail autonome agricole</i>	-19,5 %	-23,2 %	29,0 %	32,0 %
<i>Revenu de placement</i>	-25,2 %	-42,5 %	-50,6 %	-46,9 %
<i>Sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti</i>	-5,6 %	-0,1 %	0,4 %	2,2 %
<i>Régimes de pensions du Canada ou de rentes du Québec</i>	-7,1 %	-14,8 %	-12,1 %	-8,2 %
<i>Allocations familiales</i>	-3,3 %	-5,1 %	-4,1 %	n.d.
<i>Indemnités d'assurance-chômage</i>	-19,5 %	-22,2 %	-16,3 %	-12,9 %
<i>Autre revenu provenant du gouvernement</i>	-53,4 %	-47,0 %	-44,2 %	-22,6 %
<i>Revenu total (sauf pension et autre revenu)</i>	-4,3 %	-10,0 %	-11,6 %	-0,1 %

Remarque : (EFC agrégé - revenu personnel agrégé)/revenu personnel agrégé

Une comparaison pour 1994 a été incluse ici, en partie pour mieux refléter la situation la plus récente. De même, les données de l'EFC pour 1994 reflètent les révisions à la population de base du Recensement de 1991, l'introduction des résidents non permanents, et un ajustement pour le sous-dénombrement du recensement, qui techniquement devraient être incorporés aux estimations de 1980, 1985 et 1990. Les données sur le revenu personnel sont aussi sujettes à des révisions. Le tableau 12 présente donc un ensemble de comparaisons qui ont été effectuées à peu près au moment de la diffusion des données de l'EFC, et qui ne reflètent pas les mises à jour postérieures. (Voir plus loin la partie *Évaluation des différences de revenu et révisions des estimations.*)

Dans les *autres revenus provenant du gouvernement*, certaines composantes comme le crédit d'impôt pour enfants, les allocations familiales ou le crédit de taxe sur les ventes sont correctement estimées par l'EFC³. Dans les principaux paiements de transfert du

³Le recensement ne pose de questions séparées que pour les prestations de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti, les indemnités d'assurance-emploi, et les pensions du Régime de

gouvernement, seules les prestations de sécurité de la vieillesse paraissent correspondre étroitement à l'estimation du revenu personnel. Cependant, pour le recensement comme pour l'EFC, la comparaison avec le revenu personnel suggère une sous-estimation considérable des prestations des Régimes de pensions du Canada ou de rentes du Québec, et des indemnités d'assurance-emploi. Le phénomène pourrait exprimer le fait que les prestations des Régimes de pensions du Canada ou de rentes du Québec ne sont pas uniquement versées à titre de pensions de retraite, et que les prestations de l'assurance-emploi ne sont pas à strictement parler des indemnités de chômage. On trouvera une évaluation plus approfondie à la partie **Comparaison avec les déclarations de revenus des personnes (Revenu Canada)**, qui traite aussi de la sous-estimation apparemment considérable du revenu de placement.

Aux États-Unis, l'enquête sur la population *Current Population Survey* (CPS) offre un véhicule similaire pour la collecte de données sur les ménages, et ces données sont régulièrement comparées aux données sur le revenu personnel des Américains après ajustement à la couverture et aux définitions du revenu de l'enquête. Les comparaisons sont semblables à celles que l'on vient de décrire pour le Canada. Ainsi, pour l'année civile 1990 par exemple, le rapport CPS/revenu personnel pour les salaires et rémunérations était d'environ 97 %, de 71 % pour le travail autonome non agricole, de 37 % pour le travail autonome agricole, et de 50 % pour les intérêts, les dividendes et les loyers nets. Les transferts du gouvernement atteignaient généralement 93 %. Cette situation reflète l'importance de la composante attribuable à la sécurité sociale qui, comme au Canada, était raisonnablement bien rapportée, alors que pour une catégorie comme les indemnités de chômage, le rapport était d'environ 80 %.

pensions du Canada ou de rentes du Québec. Les autres revenus provenant du gouvernement sont regroupés sous une seule question.

4.3 Évaluation des différences de revenu et révisions des estimations

Le genre des évaluations des différences qui sont faites régulièrement avec les séries de données du recensement, de l'EFC et du revenu personnel sont des comparaisons statiques, c'est-à-dire qu'elles ne permettent pas de révisions ultérieures. Cette situation est compréhensible, puisque les évaluations sont effectuées dans la plupart des cas avant la diffusion des données. Les revenus personnels sont initialement, au moins, sujets à des révisions annuelles. Les estimations pour 1990 n'ont été publiées sous une forme «finale» qu'en juillet 1994 dans *Comptes nationaux des revenus et des dépenses, estimations annuelles 1982 à 1993* (n° 13-201 au catalogue). Le revenu de placement a été augmenté d'environ 4 %.

Les estimations du revenu de l'Enquête sur les finances des consommateurs font aussi l'objet de révisions périodiques. Par exemple, le tableau 43 dans *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1994* contient une série d'estimations des revenus annuels pour la période 1980 à 1994, dans laquelle les estimations pour 1990 à 1993 reflètent le changement dans la population de base du Recensement de 1991, l'ajustement des estimations de la population pour le sous-dénombrement net du recensement, et l'inclusion des résidents non permanents. Pour les trois années censitaires de cette période, ce sont les changements suivants qui sont reflétés par rapport aux estimations publiées dans *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1993* et dans la version de la publication parue au moment de la première diffusion des données. Ces changements sont montrés au tableau 13 en pourcentage des chiffres indiqués dans la publication de 1994 pour le revenu moyen et le nombre estimé de personnes.

Tableau 13 : Estimations initiales du revenu et du nombre de personnes dans l'Enquête sur les finances des consommateurs en pourcentage des estimations courantes par année

	Diffusion initiale	Publication de 1993	Publication de 1994
Revenu moyen			
1980	98,6 %		100,0 %
1985	100,0 %	99,6 %	100,0 %
1990	99,5 %	99,5 %	100,0 %
Nombre estimé de personnes			
1980	96,8 %		100,0 %
1985	96,9 %	95,8 %	100,0 %
1990	95,9 %	95,9 %	100,0 %

Source : *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu* pour 1980, 1985, 1990, 1993 et 1994.

Les estimations révisées qui se trouvent dans *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1994* indiquent un changement mineur pour le revenu moyen, mais une révision à la hausse assez considérable pour le nombre estimé de personnes, qui devrait se répercuter sur le revenu agrégé. Pour les revenus de 1990 en particulier, l'estimation révisée du nombre de personnes âgées de 15 ans et plus ayant un revenu était de 19 982 000 personnes, alors que l'estimation initiale était de 19 162 000 personnes. Cependant, l'estimation du nombre de personnes ayant un revenu dans le Recensement de 1991 était de 19 424 885 personnes, et ce chiffre reflète la couverture plus étendue du recensement, mais une incidence plus faible des personnes ayant un revenu (91,2 % contre 92,8 %). Toutefois, ce chiffre n'a pas été ajusté pour tenir compte du sous-dénombrement du recensement.

Comme le *Rapport technique sur le Recensement de 1991 : Couverture* indique un sous-dénombrement net de la population âgée de 15 ans et plus de 664 534 personnes, le nombre ajusté de personnes âgées de 15 ans et plus ayant un revenu serait donc légèrement supérieur à 19 974 170 personnes. Cependant, les revenus correspondant au sous-dénombrement de la

population paraissent beaucoup moins élevés que les revenus rapportés par les personnes effectivement dénombrées dans le recensement, comme on peut le voir au tableau 14.

Tableau 14 : Répartition du revenu des personnes chez les personnes âgées de 15 ans et plus dans la population couverte par le Recensement de 1991 et pour le sous-dénombrement de la population

	Population couverte par le recensement	Sous- dénombrement de la population
Total de personnes âgées de 15 ans et plus	21 304 740	664 534
Sans revenu	1 879 855	115 251
Avec revenu	19 424 855	549 283
Répartition en pourcentage		
total avec revenu	100,0 %	100,0 %
moins de 10 000 \$	27,7 %	49,9 %
10 000 \$ à 19 999 \$	24,4 %	27,1 %
20 000 \$ à 29 999 \$	18,2 %	16,2 %
30 000 \$ à 39 999 \$	12,8 %	6,1 %
40 000 \$ et plus	16,9 %	0,8 %
Revenu médian	18 832 \$	10 000 \$

Remarque : Dans le sous-dénombrement de la population, le nombre de personnes sans revenu comprend certaines personnes montrant des revenus négatifs qui reflètent la forme du revenu utilisé pour la contre-vérification des enregistrements.

Sources : Pour la population couverte dans le recensement : *Sélection de statistiques sur le revenu, 1991* (n° 93-331 au catalogue). Pour le sous-dénombrement de la population : *Rapport technique sur le Recensement de 1991 : Couverture*.

4.4 Comparaisons avec les déclarations de revenus des personnes (Revenu Canada)

Dans cette partie, l'étude est surtout fondée sur les données de Revenu Canada qui sont publiées dans *Statistiques fiscales*, puisqu'il s'agit de la seule source de statistiques publiées immédiatement disponibles. Comme on l'a fait remarquer à la partie 1, la Division des données régionales et administratives (DDRA) produit depuis plusieurs années des données au niveau des personnes et des familles, qui sont fondées sur le fichier intégral T1 sur les familles. On trouvera quelques informations sur les séries de données sur le revenu de la DDRA à la fin de cette partie.

Dans son rapport sur la *comparaison des estimations du revenu de 1990 dans le fichier intégral T1 sur les familles et le recensement*, Abdul Rashid compare en particulier le nombre de personnes ayant un revenu dans les deux sources de données, puis le revenu agrégé. Le fichier indique 18 382 790 personnes ayant un revenu, un chiffre inférieur de plus d'un million au chiffre de 19 424 885 personnes estimé dans le recensement, qui comme on l'a déjà fait remarquer correspond lui-même à un sous-dénombrement d'environ 2,7 %. L'univers des déclarants en 1990 ignore donc peut-être environ 1,5 millions de personnes ayant un revenu. Contrairement à la comparaison précédente de l'EFC et du recensement, cette comparaison des données sur le revenu entre les déclarants et le recensement ne fait aucun ajustement pour la différence de couverture. Le rapport lui-même comprend un certain nombre de comparaisons sur le revenu agrégé, les répartitions du revenu des personnes, les répartitions du revenu des familles, et les revenus pour les régions métropolitaines de recensement et les régions de tri d'acheminement. Les résultats sont résumés plus loin dans la présente étude, et ne seront donc pas répétés ici. Une comparaison du revenu agrégé selon la source devrait suffire à donner une vue d'ensemble. Toutefois, il ne faut pas oublier que l'univers des séries sur le revenu de Revenu Canada ne peut pas être reproduit exactement avec les données du recensement.

Tableau 15 : Revenu agrégé par source : recensement et fichier intégral T1 sur les familles, 1990

	Recensement (en millions de dollars)	Fichier intégral T1 (en millions de dollars)	Différence en pourcentage (fichier intégral T1- recensement) / recensement
Revenu total	466 226	454 477	-2,5 %
Salaires et traitements	335 897	315 560	-6,1 %
Revenu d'un travail autonome	26 729	20 720	-22,5 %
Sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti	15 540	9 921	-36,2 %
Régimes de pensions du Canada ou de rentes du Québec	10 773	12 008	11,5 %
Allocations familiales	3 055	2 577	-15,6 %
Crédit d'impôt pour enfants	2 093	2 128	1,7 %
Assurance-chômage	11 414	12 215	7,0 %
Autres transferts gouvernementaux	10 382	13 529	30,3 %
Revenu de placement	30 082	37 960	26,2 %
Revenu de retraite	16 100	20 138	25,1 %
Autre revenu	4 162	7 720	85,5 %

Sources : Rapport sur la *comparaison des estimations du revenu de 1990 dans le fichier intégral T1 sur les familles et le recensement*, tableau 2. Dans la documentation *Revenu par quartiers et démographie* de la DDRA, un tableau indique des chiffres parfois un peu différents de ceux du fichier intégral T1 sur les familles qui sont reproduits ici. Par exemple, le revenu de placement (intérêts et dividendes) indiqué dans ce tableau est 39 170 \$ environ. Mais, pour certaines catégories de revenus, les composantes ne sont pas les mêmes.

Pour certaines catégories de revenus, on constate non seulement des différences dans les personnes observées, mais aussi dans les composantes du revenu concerné. Par exemple, dans la catégorie de la sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti, la comparaison indique 15,54 milliards pour le recensement et 9,92 milliards pour le fichier intégral T1 sur les familles, une différence qui s'explique en partie par le fait que le fichier exclut le supplément de revenu garanti. Or, dans le recensement (comme dans l'EFC) un seul montant global est

demandé pour la sécurité de la vieillesse et le supplément de revenu garanti. On peut aussi considérer le nombre estimé des personnes ayant un revenu selon la source. Pour certaines des catégories de transferts du gouvernement, ces chiffres se trouvent dans *Statistiques fiscales*, et on peut les comparer aux données publiées par le ministère fédéral du Développement des ressources humaines dans *Statistiques sur la sécurité sociale*.

[Remarque : Certaines incohérences apparentes dans le nombre des personnes et les montants rapportés pour les données de Revenu Canada qui se trouvent dans le rapport sur la *comparaison des estimations du revenu de 1990 dans le fichier intégral T1 sur les familles et le recensement* et dans *Statistiques fiscales* reflètent le fait que le rapport est fondé sur le fichier intégral et que *Statistiques fiscales* est fondé sur un échantillon de 2 %. L'intégralité du fichier dit «intégral» est une autre question, et comme il s'agit d'une base de données flexible, certains dossiers peuvent être laissés de côté pour obtenir une série de données mieux comparables au recensement.]

Les comparaisons ci-dessous entre les statistiques du recensement, de Revenu Canada et de la sécurité sociale ont été concentrées sur quelques catégories seulement, surtout les catégories les plus problématiques. Dans le passé, des comparaisons ont été faites aussi pour d'autres catégories, et la publication *Gains des hommes et des femmes : sélection de certaines années 1967-1979* (n° 13-577 au catalogue) comprenait en annexe une étude consacrées à *l'évaluation des données sur les revenus dans l'Enquête sur les finances des consommateurs*, avec une comparaison des estimations dans les données de l'EFC, de Revenu Canada et des Régimes de pensions du Canada ou de rentes du Québec.

Tableau 16 : Comparaison des estimations du revenu de sécurité de la vieillesse dans différentes sources pour 1990

	Recensement	Revenu Canada	Statistiques de la sécurité sociale
Nombre de prestataires :			
Sécurité de la vieillesse + supplément de revenu garanti + allocation au conjoint	2 777 860		3 158 108
Sécurité de la vieillesse		2 560 810	3 036 809
Supplément de revenu garanti			1 325 300
Allocation au conjoint			121 299
Revenu agrégé (en millions de \$)			
Sécurité de la vieillesse + supplément de revenu garanti + allocation au conjoint	15 540		16 860
Sécurité de la vieillesse		10 121	12 461
Supplément de revenu garanti			3 947
Allocation au conjoint			452
Moyenne par personne (\$)			
Sécurité de la vieillesse + supplément de revenu garanti + allocation au conjoint	5 594		5 339
Sécurité de la vieillesse		3 952	4 103
Supplément de revenu garanti			2 978
Allocation au conjoint			3 727

Sources : Recensement : tableau non publié. Revenu Canada : *Statistiques fiscales, 1992* (données de 1990). Sécurité sociale : ministère du Développement des ressources humaines, *Statistiques de la sécurité sociale, 1994* (les données sont indiquées sur la base de l'exercice financier qui a été approximativement ajusté aux données de l'année civile).

Puisque le recensement exclut les 226 000 personnes âgées de 65 ans et plus qui résidaient dans les établissements institutionnels en 1991 et les personnes décédées, la différence de 380 000 personnes (recensement moins statistiques de la sécurité sociale) dans le nombre des

prestataires de la sécurité de la vieillesse paraît tout à fait raisonnable. De même, puisque les personnes décédées en 1990 n'ont perçu de prestations qu'une partie de l'année, leur nombre devrait faire baisser la moyenne par personne dans les estimations des statistiques de la sécurité sociale. D'un autre côté, environ un demi-million des prestataires de la sécurité de la vieillesse n'avaient pas retourné de déclaration de revenus. Ici, la comparaison est faite seulement pour la sécurité du revenu, puisque le supplément de revenu garanti et l'allocation au conjoint ne sont pas imposables.

Comme on l'a déjà fait remarquer, les revenus des Régimes de pensions du Canada ou de rentes du Québec paraissent être moins bien rapportés dans le recensement, et une comparaison similaire peut être faite pour les trois mêmes sources (tableau 16).

Tableau 17 : Comparaison des estimations pour le revenu des Régimes de pensions du Canada ou de rentes du Québec en 1990

	Recensement	Revenu Canada	Statistiques de la sécurité sociale
Nombre de prestataires :			n.d.
Pension de retraite	2 755 621	2 972 880	2 331 147
Pension de survivant			784 335
Pension d'invalidité			242 648
Allocations aux enfants			200 042
Revenu agrégé (en millions de \$)	10 773	12 233	13 441
Pension de retraite			8 905
Pension de survivant			2 372
Pension d'invalidité			1 910
Allocations aux enfants			254
Moyenne par personne (\$)	3 909	4 115	n.d.
Pension de retraite			3 820
Pension de survivant			3 024
Pension d'invalidité			7 871
Allocations aux enfants			1 269

Remarque : Les chiffres indiqués pour les prestataires de chaque catégorie ne sont pas forcément exclusifs les uns des autres. Aussi, une simple addition n'est probablement pas correcte techniquement.

Sources : Recensement : tableau non publié. Revenu Canada : *Statistiques fiscales, 1992* (données de 1990). Sécurité sociale : ministère du Développement des ressources humaines, *Statistiques de la sécurité sociale* (édition de 1994). Remarque : les données dans *Statistiques de la sécurité sociale* sont indiquées sur la base de l'exercice financier qui a été ajusté approximativement aux données de l'année civile.

Statistiques de la sécurité sociale (version de 1994) du ministère fédéral du Développement des ressources humaines contient des données pour les différentes catégories de prestataires des Régimes de pensions du Canada et ou rentes du Québec. Ces données sont présentées au tableau 17 pour 1990. Comme dans certains cas une même personne peut recevoir plus d'un

seul type de prestation, une simple addition des chiffres du tableau 17 aboutirait à un résultat trop élevé. Le revenu agrégé des Régimes de pensions du Canada ou de rentes du Québec devrait donner une meilleure indication de la couverture et du compte rendu de ces prestations. Le revenu agrégé des déclarants correspond à environ 91 % du chiffre des statistiques de la sécurité sociale, et à 76 % pour le recensement. Comme pour les prestations de sécurité de la vieillesse, le recensement exclut les personnes âgées de 65 ans et plus qui résident dans les établissements institutionnels, et certaines de ces personnes peuvent recevoir des prestations des Régimes de pension du Canada ou de rentes du Québec, et être soumises à une déclaration de revenus.

Pour les indemnités d'assurance-emploi, le recensement indique 11,41 milliards et le fichier intégral T1 sur les familles indique 12,22 milliards. Pour 1990, *Statistiques fiscales* rapporte 3 082 750 déclarations de revenus comprenant des indemnités d'assurance-emploi, un chiffre qui se rapproche visiblement des 3 260 970 prestataires rapportés dans *Statistiques sur l'assurance-chômage* (voir la comparaison au tableau 18).

Tableau 18 : Comparaison des estimations pour le revenu d'assurance-emploi dans différentes sources en 1990

	Recensement	Revenu Canada	Statistiques de l'assurance-chômage
Nombre de prestataires :	2 822 717	3 082 750	3 260 970
Revenu agrégé (en millions de \$)	11 414	12 416	13 189
Moyenne par personne	4 044	4 028	4 045

Sources : Recensement : tableau non publié. Revenu Canada : *Statistiques fiscales, 1992* (données de 1990). Assurance-emploi : *Statistiques sur l'assurance-chômage* (octobre 1995), mensuel publié par Statistique Canada, n° 73-001 au catalogue (la remarque sur le nombre des prestataires au bas du tableau 2 précise que le chiffre annuel représente toutes les personnes, sans double compte, qui ont perçu des indemnités d'assurance-chômage au cours d'une année civile).

La différence (assurance-emploi moins recensement) dans le nombre estimé de prestataires qui ont perçu des indemnités d'assurance-emploi est de 438 000 personnes, mais avec des indemnités moyennes par personne qui sont très proches, et cette différence paraît donc indiquer que c'est l'incidence du compte rendu des indemnités d'assurance-emploi qui est en cause plutôt que le montant rapporté par les personnes qui ont déclaré ces indemnités.

Du côté du **revenu de placement**, l'écart apparemment considérable reflète peut-être encore partiellement le fait que le revenu personnel n'est pas une source comparable de données sur le revenu de placement des personnes, tel qu'il est défini pour l'univers observé dans le recensement et l'EFC. Comme on l'a déjà fait remarquer à la partie 1a), le *secteur des personnes* dans les Comptes nationaux comprend non seulement les personnes dans un ménage privé ou collectif, mais aussi les *associations de personnes*, où sont inclus les organismes à but non lucratif tels que les organisations caritatives, les syndicats, les universités, les régimes de retraite privés et les groupements similaires à vocation non commerciale. Le revenu personnel comprend aussi les intérêts implicites et les loyers théoriques nets des logements occupés par le propriétaire. Pour les comparaisons qui suivent, quelques ajustements ont été faits au revenu personnel à l'égard du revenu implicite et aussi de certaines *associations de personnes*, lorsque ces données existaient. Une autre source de comparaisons, bien que cette source ne comprenne pas réellement tous les personnes ayant des revenus de placement et qu'elle inclue certains résidents des établissements institutionnels, serait de comparer les données de l'enquête avec le revenu de placement déclaré à Revenu Canada dans le cadre du régime de l'imposition du revenu des personnes. Pour cette comparaison, bien qu'elles soit fondées sur un échantillon de 2 % seulement, on a utilisé les données de Revenu Canada qui sont publiées dans *Statistiques fiscales*. On a considéré que pour reproduire le même concept de revenu agrégé, on devait faire la somme des catégories de revenus de placement suivantes qui se trouvent dans *Statistiques fiscales* :

- (i) Dividendes perçus (correspondant aux 4/5 du *Montant imposable des dividendes* [12])
- (ii) *Intérêts obligataires* [13]
- (iii) *Intérêts bancaires* [14]
- (iv) *Intérêts hypothécaires* [15]
- (v) *Revenu de fiducie* [16]
- (vi) *Revenu de placement étranger* [18]
- (vii) *Revenu de location net* [19]

Après cette opération, on peut procéder à la comparaison qui suit du revenu de placement agrégé avec les estimations du recensement et de l'EFC.

Tableau 19 : Comparaison du revenu de placement agrégé de différentes sources pour 1990

	Revenu agrégé (en millions de \$)	Pourcentage de Revenu Canada
Revenu Canada	39 556	100,0 %
Recensement	30 082	76,0 %
Enquête sur les finances des consommateurs		
Originale	27 683	70,0 %
Révisée (?)	28 868	73,0 %

Sources : Recensement : tableau non publié. Enquête sur les finances des consommateurs «originale» : tableau 54 dans *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1990*. EFC «révisée» suppose la même moyenne, mais tient compte de l'augmentation globale du nombre estimé de personnes ayant un revenu qui est donné dans l'édition de 1994. Données de Revenu Canada : *Statistiques fiscales, 1992* (pour le revenu de 1990).

On pourrait aussi essayer d'utiliser les données de *Statistiques fiscales, 1992* pour faire des comparaisons par groupe de revenus. Malheureusement, dans sa définition du revenu pour déterminer les groupes selon le revenu total, Revenu Canada inclut le *montant imposable des dividendes* (qui est 25 % plus élevé que les dividendes réellement perçus) et les *gains en*

capital imposables, mais exclut des catégories comme le supplément de revenu garanti. Ainsi, bien que l'on puisse estimer le montant des revenus de placement agrégés pour chaque groupe de revenus sur une base comparable, ce sont les groupes de revenus eux-mêmes qui ne sont pas strictement comparables. Une comparaison mieux appropriée peut être faite en utilisant le fichier intégral T1 sur les familles pour estimer un revenu de placement approximatif aussi proche que possible des définitions appliquées dans l'EFC, et pour éliminer les enregistrements des personnes qui ne sont pas comprises dans l'univers de l'EFC (résidents des territoires, déclarants décédés, etc.) Cette comparaison est montrée au tableau 20.

Tableau 20 : Comparaison du revenu de placement agrégé par groupe de revenus, EFC et Revenu Canada en 1990

	Enquête sur les finances des consommateurs	Revenu Canada	EFC/ratio de Revenu Canada
<u>Revenu agrégé :</u>	en millions de \$	en millions de \$	
Tous les groupes de revenus	27 683	37 903	73,0 %
Moins de 30 000 \$	12 165	14 235	85,5 %
30 000 \$ à 39 999 \$	3 950	4 953	79,7 %
40 000 \$ à 49 999 \$	2 969	3 691	80,4 %
Moins de 50 000 \$	19 085	22 879	83,4 %
50 000 et plus	8 802	15 024	58,6 %
<u>Revenu moyen :</u>	\$	\$	
Tous les groupes de revenus	1 445	2 079	69,5 %
Moins de 30 000 \$	887	1 097	80,8 %
30 000 \$ à 39 999 \$	1 631	2 177	74,9 %
40 000 \$ à 49 999 \$	2 188	2 706	80,9 %
Moins de 50 000 \$	1 090	1 377	79,2 %
50 000 \$ et plus	5 299	9 294	57,0 %

Sources : EFC «originale» : tableau 54 dans *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1990*. Données de Revenu Canada : tableau spécial réalisé avec le fichier intégral T1 sur les familles (revenu de 1990). Avec l'EFC «révisée», les estimations de l'EFC seraient augmentées d'environ 4 %.

Les chiffres du tableau 20 indiquent que le compte rendu du revenu de placement est beaucoup moins bien rapporté dans le groupe de revenus les plus élevés.

L'univers du recensement et l'univers de l'EFC sont raisonnablement bien définis, mais ils sont quand même sujets à quelques incertitudes. L'univers de Revenu Canada est nettement moins bien délimité. En principe, tous les personnes ayant un revenu imposable doivent remplir une déclaration de revenus, et beaucoup d'autres sont encouragés à le faire pour bénéficier des différentes exemptions fiscales. Pour 1990, environ 18 800 000 déclarations ont été retournées, dont 13 800 000, soit 74 %, comprenaient des revenus imposables. La comparaison selon l'âge et le sexe du nombre des personnes ayant un revenu dans le recensement avec les personnes qui retournent une déclaration de revenus montre une concordance raisonnablement acceptable, sauf pour les personnes âgées de 15 à 19 ans dans les deux sexes, et pour les femmes âgées de 55 ans et plus, en particulier les femmes âgées de 65 ans et plus. Les données sur le revenu de l'univers des déclarants de Revenu Canada devraient être utilisées plus souvent.

C'est la comparaison de l'univers des déclarants avec le total de la population âgée de 15 ans et plus qui est immédiatement disponible, et cette comparaison est présentée au tableau 21 pour 1990 et 1993. Depuis 1990, le pourcentage de la population totale qui a retourné une déclaration de revenus a augmenté dans pratiquement tous les groupes d'âges, et en particulier chez les femmes, mais ce pourcentage demeure relativement peu élevé pour les femmes âgées de 65 ans et plus, dont la plupart devraient au moins percevoir des prestations de sécurité de la vieillesse.

Tableau 21 : Déclarants en pourcentage de la population totale selon l'âge et le sexe, Canada 1990 et 1993

	Hommes		Femmes	
	1990	1993	1990	1993
15 ans et plus	86,6 %	86,9 %	81,5 %	83,3 %
15 à 19 ans	47,1 %	38,9 %	45,0 %	39,4 %
20 à 24 ans	88,7 %	86,4 %	88,6 %	88,6 %
25 à 29 ans	89,5 %	89,7 %	93,4 %	92,9 %
30 à 34 ans	89,3 %	90,2 %	90,0 %	92,7 %
35 à 39 ans	89,7 %	91,2 %	91,2 %	93,1 %
40 à 44 ans	89,6 %	91,1 %	90,0 %	92,1 %
45 à 49 ans	90,3 %	92,2 %	84,3 %	86,7 %
50 à 54 ans	90,4 %	91,9 %	82,6 %	83,7 %
55 à 59 ans	93,1 %	92,9 %	76,7 %	79,0 %
60 à 64 ans	94,1 %	96,0 %	72,2 %	76,0 %
65 à 69 ans	95,2 %	95,6 %	73,3 %	80,1 %
70 à 74 ans	93,0 %	94,3 %	73,1 %	78,0 %
75 ans et plus	89,9 %	96,9 %	76,1 %	82,8 %

Sources : Données sur les déclarants selon l'âge et le sexe : *Statistiques fiscales, 1992* (pour 1990) et *Statistiques fiscales, 1995* (pour 1993). Données sur la population totale au 1^{er} juillet 1991 : *Estimations intercensitaires révisées de la population et des familles, 1^{er} juillet 1971 à 1991*, n° 91-537 au catalogue (juillet 1994), et sur la population totale au 1^{er} juillet 1994 : *Statistiques démographiques annuelles, 1994*, n° 91-213 au catalogue (mars 1995). Les pourcentages pour 1990 reflètent le nombre de personnes qui ont retourné une déclaration de revenus pour 1990 en pourcentage de la population totale du Canada par âge et par sexe au 1^{er} juillet 1991, les pourcentages pour 1993 reflètent le nombre de déclarants en pourcentage de la population au 1^{er} juillet 1994.

Tableau 22 : Essai de comparaison entre l'univers des personnes ayant un revenu et l'univers des déclarants du Revenu national pour 1990

	Personnes ayant un revenu dans toutes les sources	Revenu de placement (en millions de \$)
Revenu personnel		60 398
Revenu Canada Déclarants	18 814 293	39 556
Recensement		
Avant révision pour le sous-dénombrement	19 424 885	30 083
Sous-dénombrement net	549 283	
Résidents des établissements institutionnels(*)	226 120	
Univers du recensement (total)	20 200 288	
Déclarants décédés et émigrants (non couverts par le recensement)	117 702	
Univers des personnes ayant un revenu (total)	20 319 990	
Personnes ayant un revenu non couvertes par Revenu Canada	1 505 697	

*D'après la publication sur le Recensement de 1991 *Logements et ménages* (n° 93-311 au catalogue), on a dénombré 302 205 résidents dans les établissements institutionnels, dont 226 120 personnes âgées de 65 ans et plus. Pour ce tableau, on a considéré qu'au moins les personnes âgées de 65 ans et plus devaient avoir un revenu.

Les ajustements postérieurs faits par l'EFC à la composante du revenu de placement dans le revenu personnel sont plus importants que les ajustements montrés pour 1990. Le chiffre de 60 milliards de dollars est donc probablement trop élevé. La question est alors de savoir si même une différence de, disons, 15 milliards (revenu personnel - Revenu Canada) peut

simplement être attribuée au revenu de placement perçu par les 1,5 millions de personnes ayant un revenu qui ne sont pas couvertes par les statistiques de Revenu Canada et à la sous-déclaration du revenu de placement, en particulier les petites sommes, pour lesquelles des montants ne sont pas donnés. [Une meilleure raison pour la différence ne serait-elle pas le revenu de placement des personnes âgées de moins de 15 ans?]

En plus des comparaisons entre le recensement ou l'EFC avec les données du revenu des déclarants pour le revenu agrégé, les répartitions du revenu, etc. que l'on vient de faire, on peut procéder à des études d'évaluation en reliant les deux sources aux dossiers individuels. Pour l'une de ces études, on a relié l'EFC de 1983 aux dossiers de Revenu Canada, afin d'évaluer la comparabilité des deux estimations du revenu total. Le tableau à double entrée suivant donne les résultats pour les deux sexes :

Tableau 23 : Répartition du revenu total des personnes estimé par l'EFC et déclaré à Revenu Canada, 1983

	Hommes		Femmes	
	Nombre de dossiers	Répartition en pourcentage	Nombre de dossiers	Répartition en pourcentage
Tous les dossiers	9 489	100,0 %	8 847	100,0 %
Dossiers sur la diagonale principale	5 851	61,7 %	5 983	67,6 %
Une classe au dessus de la diagonale principale	928	9,8 %	819	9,3 %
Une classe en dessous de la diagonale principale	984	10,4 %	670	7,6 %
Deux classes ou plus au dessus	816	8,6 %	865	9,8 %
Deux classes ou plus en dessous	910	9,6 %	510	5,8 %

Source : *L'effet des erreurs de réponse sur les répartitions du revenu et mesures associées*, rapport interne préparé par H.E Alter, Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et auprès des ménages, tableau 1.

Les dossiers sur la diagonale principale sont les dossiers pour lesquels les estimations du revenu total des personnes obtenues avec l'EFC et le revenu total déclaré à Revenu Canada étaient dans la même tranche de 1 000 \$ pour les groupes de revenus de moins de 10 000 \$, puis progressaient par tranches de 5 000 \$ pour les groupes de revenus entre 15 000 \$ et 39 999 \$, et ainsi de suite. Comme les différences «permises» augmentent absolument avec le revenu, on doit être prudent pour faire une interprétation appropriée. Toutefois, la comparaison suggère en effet que les erreurs non dues à l'échantillonnage posent un problème plus complexe qu'il ne paraît dans les comparaisons faites au niveau agrégé, puisqu'un nombre significatif de répondants semblent avoir tendance à fournir des estimations de revenus qui sont plus élevées que les revenus effectivement perçus, mais que cette tendance est compensée par les répondants qui fournissent des estimations moins élevées. Aussi, la comparaison des deux répartitions séparément comme elle est montrée ci-dessous peut être trompeuse.

Tableau 24 : Répartition en pourcentage du revenu total des personnes rapporté dans l'EFC avec leurs revenus déclarés à Revenu Canada, 1983

	Enquête sur les finances des consommateurs	Revenu Canada
Moins de 5 000 \$	27,0 %	25,5 %
5 000 \$ à 9 999 \$	16,0 %	17,3 %
10 000 \$ à 14 999 \$	13,9 %	14,4 %
15 000 \$ à 19 999 \$	11,7 %	12,3 %
20 000 \$ à 24 999 \$	9,3 %	9,1 %
25 000 \$ à 29 999 \$	7,5 %	7,5 %
30 000 \$ à 34 999 \$	5,2 %	5,1 %
35 000 \$ à 39 999 \$	3,5 %	3,3 %
40 000 \$ à 49 999 \$	3,3 %	3,2 %
50 000 \$ et plus	2,6 %	2,4 %

La série sur le revenu de la Division des données régionales et administratives (DDRA)

est fondée sur le fichier intégral T1 sur les familles de la base de données des déclarants de Revenu Canada. En plus d'être fondées sur la base de données «intégrale» des répondants, les données de la DDRA diffèrent des données publiées dans *Statistiques fiscales* (ou *Statistiques fiscales sur les personnes*, comme est intitulée la dernière version) en changeant certaines composantes du revenu total pour se rapprocher des données utilisées dans le recensement et l'EFC, et plus récemment en incluant le revenu des personnes qui ne remplissent pas de déclaration individuelle mais sont rapportées sur la déclaration de revenus du conjoint. Ces données excluent aussi les dossiers des personnes décédées ou émigrées au cours de l'année de référence, mais elles retiennent les dossiers des personnes décédées ou émigrées au début de l'année suivante. À la place des dividendes imposables, ces données utilisent les dividendes réellement perçus, elles ignorent les gains en capital imposables, et elles ajoutent au revenu non imposable des composantes qui sont maintenant rapportées sur les déclarations de revenus.

L'inclusion des dossiers créés avec le revenu des *personnes qui ne remplissent pas de déclaration individuelle mais sont rapportées sur la déclaration de revenus du conjoint* à partir de 1992 a quelque peu élargi la couverture des personnes, avec des répercussions sensibles sur les revenus médians pour les femmes et pour les deux sexes confondus. Ainsi, alors qu'avant 1992 les revenus médians pour les femmes et pour l'ensemble des personnes étaient plus élevés dans les données de la DDRA que les revenus médians estimés avec l'EFC, à partir de 1992 ces revenus sont moins élevés. Une comparaison résumée des personnes ayant un revenu et des revenus médians pour la DDRA et l'EFC se trouve au tableau 25. Il faut noter que l'on n'a procédé ici à aucun ajustement pour les différences de couvertures, géographique ou autre. L'univers observé par la DDRA est géographiquement plus étendu, et il peut aussi inclure des personnes résidant dans les établissements institutionnels. D'un autre côté, même à partir de 1992, cet univers est limité aux déclarants et aux personnes dont le revenu a été rapporté sur la déclaration d'un conjoint.

Tableau 25 : Comparaison résumée des personnes ayant un revenu et des revenus médians par sexe pour la DDRA et l'EFC, Canada 1990 à 1993

	Déclarants ayant un revenu pour la DDRA	Personnes ayant un revenu dans l'EFC	Rapport DDRA/EFC
Nombre de personnes			
Hommes et femmes, 1990	18 407 120	19 982 000	92,1 %
Hommes, 1990	9 307 260	10 252 000	90,8 %
Femmes, 1990	9 099 860	9 730 000	93,5 %
Hommes et femmes, 1991	18 711 310	20 166 000	92,8 %
Hommes, 1991	9 396 110	10 335 000	90,9 %
Femmes, 1991	9 315 200	9 831 000	94,8 %
Revenu médian			
Hommes et femmes, 1990	19 100 \$	18 727 \$	101,9 %
Hommes, 1990	25 300 \$	25 427 \$	99,5 %
Femmes, 1990	14 400 \$	13 790 \$	104,4 %
Hommes et femmes, 1991	19 300 \$	19 040 \$	101,4 %
Hommes, 1991	25 300 \$	25 581 \$	98,9 %
Femmes, 1991	14 800 \$	14 300 \$	103,5 %
	Déclarants et dépendants ayant un revenu pour la DDRA	Personnes ayant un revenu pour l'EFC	Rapport DDRA/EFC
Nombre de personnes			
Hommes et femmes, 1992	19 649 400	20 499 000	95,9 %
Hommes, 1992	9 641 650	10 497 000	91,9 %
Femmes, 1992	10 007 750	10 002 000	100,1 %
Hommes et femmes, 1993	20 423 400	20 801 000	98,2 %
Hommes, 1993	9 854 370	10 619 000	92,8 %
Femmes, 1993	10 569 040	10 182 000	103,8 %
Revenu médian			
Hommes et femmes, 1992	18 600 \$	19 677 \$	94,5 %
Hommes, 1992	25 200 \$	25 822 \$	97,6 %
Femmes, 1992	14 100 \$	14 631 \$	96,4 %
Hommes et femmes, 1993	18 000 \$	19 400 \$	92,8 %
Hommes, 1993	24 600 \$	25 070 \$	98,1 %
Femmes, 1993	13 600 \$	14 923 \$	91,1 %

Sources : Les estimations pour la DDRA proviennent d'un tableau condensé de la série *Revenu par quartier et démographie* (tableau 6). Pour les données des estimations de l'EFC, on a incorporé le schéma révisé des pondérations du tableau 43 dans *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1994* pour les deux sexes, et des données non publiées ont servi à calculer des montants séparés pour les hommes et pour les femmes.

Dans ce domaine, des travaux d'évaluation restent à faire, et bien entendu le potentiel des données du fichier sur les déclarants a été exploité autant que possible dans le contexte de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

5. LES SOURCES SECONDAIRES COMPARÉES À L'ENQUÊTE SUR LES FINANCES DES CONSOMMATEURS

5.1 Nature des données sur le revenu dans les sources secondaires

La conception des questionnaires utilisés pour recueillir des renseignements sur le revenu dans le recensement et l'Enquête sur les finances des consommateurs et les méthodes correspondantes appliquées à la collecte, à la vérification et à l'imputation des données sont fondées sur plusieurs suppositions :

- ▶ Le meilleur moyen d'obtenir des données sur le revenu est de demander pour *chaque membre* une estimation du revenu pour *chaque source de revenus*. Pour 1990, le questionnaire de l'EFC comprend 20 catégories de sources de revenus (questions), alors que le recensement comprend 10 questions sur le revenu. (Certaines catégories, comme les allocations familiales, étaient imputées sur une base 100 %). On n'est pas certain du nombre exact de catégories de sources de revenus qu'il serait nécessaire de connaître séparément, trop peu de sources rendraient l'estimation et l'évaluation difficiles, mais trop de sources aussi. Le choix prendrait en ligne de compte les utilisations des données sur le revenu.
- ▶ Comme les personnes reçoivent un relevé de revenus pour l'année civile avec les relevés T4 et T5 qui sont émis pour faciliter la préparation des déclarations de revenus, les meilleures données devraient être obtenues pour l'**année civile** plutôt que pour toute autre période de douze mois ou moins, et ces données seraient mieux obtenues

après la réception des T4 et des T5, et de préférence après que ces revenus ont été rapportés dans les déclarations de revenus, disons au cours de la période avril à juin.

- ▶ Puisque le taux de réponse aux questions sur le revenu est généralement moins élevé que pour les questions sur les caractéristiques de la main-d'oeuvre, et que ces dernières paraissent fournir une base raisonnable pour l'imputation, imputer tous les dossiers avec ces caractéristiques devrait produire de meilleures données que simplement ignorer les dossiers des non-répondants et modifier les pondérations. Par exemple, depuis 1984 l'EFC a toujours été effectuée comme un supplément à l'Enquête sur la population active du mois d'avril. Dans l'EFC, environ 20 % des non-répondants sont des personnes qui ont omis de fournir certains ou l'ensemble des renseignements sur les revenus. Les renseignements manquant sont imputés en utilisant une sélection de répondants fondée sur la gamme étendue des variables de l'histoire personnelle et professionnelle dans l'EFC, dont le taux de non-réponse est généralement aux alentours de 5 %.

À ces suppositions *a priori*, on pourrait ajouter l'importance d'avoir une série régulière qui permettrait d'évaluer les changements d'une année sur l'autre et de faire des comparaisons avec d'autres sources de données.

Le genre des questions posées sur le revenu dans les sources secondaires pour les statistiques sur le revenu peut être caractérisé selon les enquêtes :

- ▶ Les enquêtes où sont posées essentiellement les mêmes questions séparément pour chaque personne âgée de 15 ans et plus (comme dans l'EFC) pour l'année civile, par exemple l'*Enquête sur les dépenses des familles*, ou pour les douze mois précédents, par exemple l'*Enquête sur les dépenses alimentaires*.

- ▶ Les enquêtes où est posé un nombre considérablement plus limité de questions sur le revenu d'une personne sélectionnée au hasard dans le ménage, par exemple *l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes*.

- ▶ Les enquêtes où l'on demande à une personne sélectionnée au hasard de choisir la tranche de revenus qui correspond à son revenu personnel provenant de toutes les sources, ou d'une source spécifique comme celle des salaires et des rémunérations, comme *l'Enquête sociale générale, cycle 8* par exemple.

Selon le genre des questions posées, les données sur le revenu dans les sources secondaires seront plus ou moins fiables, offriront des possibilités d'utilisation différentes, et même pourront ou non faire l'objet d'une évaluation efficace. D'un autre côté, puisque dans les sources secondaires le revenu est généralement demandé comme une caractéristique de la personne ou du ménage auxquels on peut relier les principales données relevées dans l'enquête, il suffit sans doute pour savoir si le revenu obtenu ainsi est raisonnablement cohérent avec le revenu obtenu avec une source primaire de données comme l'EFC par exemple.

5.2 Importance des différences dans les revenus

Les différences dans les estimations du revenu du recensement et de l'EFC ont été évaluées à la partie 3a) en utilisant les revenus moyens, les revenus médians et les répartitions du revenu selon la taille du revenu et l'âge. On a constaté en particulier que les revenus moyens de l'EFC étaient marginalement mais significativement moins élevés que les revenus rapportés dans le recensement, mais que les différences dans les revenus médians n'étaient pas significatives. La comparaison des répartitions du revenu selon la taille du revenu montrait donc en toute logique que l'EFC tendait à dénombrer moins de personnes dans les groupes de revenus les plus élevés, et que les revenus moyens pour ces groupes de revenus étaient moins élevés pour

l'EFC que pour le recensement. Toutes ces mesures étaient nécessaires pour procéder aux inférences appropriées. On est alors confronté à une question délicate, car si les comparaisons avec les données d'autres enquêtes ne sont fondées que sur des informations partielles, peut-on vraiment procéder à des inférences appropriées? Lorsque des estimations du revenu total pour chaque personne sont disponibles, on peut calculer le revenu moyen, le revenu médian et la répartition du revenu. Si l'on ne dispose que des données sur la tranche de revenus, on peut encore déterminer les répartitions du revenu selon la taille du revenu, et les revenus médians peuvent toujours être estimés, quoique sommairement, à partir de répartitions de revenus approximatives. Mais, l'absence de revenu moyen signifierait qu'il est impossible de faire une comparaison plus complète. La publication de l'EFC *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu* donne les erreurs-types estimées pour tous les revenus moyens, mais elle ne contient qu'un seul tableau montrant les erreurs-types estimées pour la répartition en pourcentage des personnes selon le groupe de revenus.

5.3 Différences dans les revenus pour certaines enquêtes

Enquête sur les dépenses des familles et Enquête sur les dépenses alimentaires

Ces deux enquêtes relèvent des estimations détaillées du revenu selon la source de revenu pour chacun des membres âgés de 15 ans et plus dans un ménage, en utilisant des questionnaires et des concepts sur le revenu qui sont pratiquement identiques à ceux de l'EFC. L'Enquête sur les dépenses des familles a généralement été menée de la fin janvier à la mi-mars, hormis l'enquête de 1993 (pour 1992) qui a débuté à la mi-janvier, et elle relève des estimations des *revenus perçus au cours de l'année civile précédente*. L'Enquête sur les dépenses alimentaires est menée tous les mois de l'année civile de référence, et elle s'adresse chaque mois à un échantillon de ménages différents, à qui l'on demande de fournir pour chaque personne des estimations des *revenus perçus au cours des douze derniers mois*. Bien que le revenu soit relevé pour chaque personne dans les deux enquêtes, il est seulement

rapporté sur la base du ménage, puisque les données sur les dépenses, qui sont la **raison d'être** de ces enquêtes, ne sont disponibles que pour le ménage. De plus, bien que l'échantillon de ces enquêtes soit sélectionné dans la base de sondage de l'Enquête sur la population active (EPA), elles ne sont pas effectuées comme des suppléments aux EPA. Aussi, contrairement à l'EFC, on ne dispose de pratiquement aucune information sur les ménages des non-répondants. Les dossiers des ménages utilisables sont donc pondérés d'une manière qui tient un certain compte des différences dans la non-réponse, mais en se fondant sur des facteurs démographiques plutôt que sur des facteurs économiques. En 1992, le taux de réponse a été de 73,8 % pour l'Enquête sur les dépenses des familles, et de 79,7 % pour l'Enquête sur les dépenses alimentaires. On constate une autre différence importante entre l'Enquête sur les dépenses des familles et l'EFC. En effet, pour l'EFC, le ménage comprend toutes les personnes qui sont présentes au moment de l'enquête, alors que pour l'Enquête sur les dépenses des familles, le ménage est reconstitué tel qu'il était au cours de l'année civile de référence, ce qui peut signifier que certaines personnes, avec leurs revenus et leurs dépenses, ne sont représentées que sur la *base d'une année partielle*, et que l'on rencontre dans certains cas des *ménages «à temps partiel»*. Cette situation concerne non seulement les personnes qui ont changé de ménage, mais aussi les nouveaux immigrants et, lorsque cela est possible, les personnes décédées. Les données sur le revenu de l'Enquête sur les dépenses des familles dans le tableau suivant concernent les ménages «à temps complet», c'est-à-dire les ménages dans lesquels au moins un des membres a été présent pendant toute l'année civile. La présence des membres à temps partiel et l'absence des ménages à temps partiel vont fausser les répartitions, et l'ignorance des ménages à temps partiel résultera en une surestimation du revenu moyen.

Tableau 26 : Comparaison des statistiques du revenu de l'Enquête sur les dépenses des familles et de l'Enquête sur les dépenses alimentaires avec l'Enquête sur les finances des consommateurs, Canada, 1986 et 1992

	Enquête sur les dépenses des familles	Enquête sur les dépenses alimentaires	Enquête sur les finances des consommateurs
Répartition en pourcentage du revenu des ménages en 1992			
Moins de 10 000 \$	4,7 %		5,7 %
10 000 \$ à 14 999 \$	9,1 %		9,2 %
15 000 \$ à 19 999 \$	7,9 %		7,5 %
20 000 \$ à 24 999 \$	7,5 %		7,7 %
25 000 \$ à 29 999 \$	7,5 %	n.d.	6,9 %
30 000 \$ à 34 999 \$	7,0 %		6,8 %
35 000 \$ à 39 999 \$	7,0 %		6,7 %
40 000 \$ à 49 999 \$	12,9 %		11,6 %
50 000 \$ à 59 999 \$	10,5 %		10,6 %
60 000 \$ à 69 999 \$	7,1 %		8,1 %
70 000 \$ et plus	18,8 %		19,0 %
Limites supérieures des quintiles du revenu des ménages en 1992			
Premier quintile	18 960 \$	17 448 \$	18 621 \$
Deuxième quintile	32 072 \$	30 556 \$	32 176 \$
Troisième quintile	46 852 \$	45 019 \$	48 282 \$
Quatrième quintile	67 829 \$	65 556 \$	68 969 \$
Revenu moyen des ménages en 1992			
Original	46 076 \$	43 953 \$	46 756 \$
Révisé			46 465 \$
Limites supérieures des quintiles du revenu des ménages en 1986			
Premier quintile	14 478 \$	12 557 \$	14 684 \$
Deuxième quintile	25 500 \$	22 320 \$	25 563 \$
Troisième quintile	36 900 \$	33 442 \$	37 834 \$
Quatrième quintile	52 215 \$	47 125 \$	53 236 \$
Revenu moyen des ménages en 1986			
Original	35 665 \$	31 976 \$	35 673 \$
Révisé			35 942 \$

Sources : Enquête sur les finances des consommateurs : *Équipement ménager selon le revenu et d'autres caractéristiques, 1987 et 1983* (n° 13-218 au catalogue) et des estimations révisées non

publiées du revenu moyen. Enquête sur les dépenses des familles : **Dépenses des familles au Canada, 1986 et 1992** (n° 62-555 au catalogue) et des données non publiées pour les limites supérieures des quintiles du revenu. Enquête sur les dépenses alimentaires : **Dépenses alimentaires des familles au Canada, 1986 et 1992** (n° 62-554 au catalogue) et des données non publiées pour les limites supérieures des quintiles du revenu. Les limites supérieures des quintiles du revenu pour l'Enquête sur les dépenses alimentaires ont été calculées en faisant la moyenne des douze montants mensuels.

Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes

Cette enquête a été spécialement commissionnée par le ministère fédéral du Développement des ressources humaines, et elle a été menée en janvier 1994. Elle concernait toutes les personnes âgées de 17 ans et plus au Canada, et on a demandé à une personne sélectionnée au hasard dans chacun des ménages enquêtés de répondre à un ensemble de questions, dont certaines sur le revenu. Dans les questions sur le revenu, on a demandé au répondant son revenu annuel total pour chacune des trois sources suivantes :

- ▶ Revenu total de salaires et de rémunérations
- ▶ Revenu net de travail autonome
- ▶ Autres revenus, tels que revenu de placement ou bourses d'études

Tableau 27 : Comparaison des statistiques du revenu de l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes et de l'Enquête sur les finances des consommateurs, revenus de 1993

	Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, 1993 Personnes âgées de 17 ans et plus	Enquête sur les finances des consommateurs, 1993 Personnes âgées de 15 ans et plus
Revenu nul ou négatif (*)	9,7 %	8,1 %
Moins de 15 000 \$	34,9 %	36,6 %
15 000 \$ à 19 999 \$	8,5 %	10,5 %
20 000 \$ à 24 999 \$	8,7 %	8,9 %
25 000 \$ à 29 999 \$	7,2 %	7,5 %
30 000 \$ à 34 999 \$	7,6 %	6,6 %
35 000 \$ à 39 999 \$	5,2 %	5,1 %
40 000 \$ à 49 999 \$	7,9 %	7,3 %
50 000 \$ et plus	10,3 %	9,3 %
Avec revenu		
Revenu moyen	n.d.	24 555 \$
Revenu médian	21 000 \$	19 400 \$

Sources : (*)Pour l'EFC, les revenus nuls sont inclus dans le groupe des revenus de moins de 15 000 \$. L'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes est fondée sur la répartition qui se trouve dans le fichier de microdonnées. Pour l'Enquête sur les finances des consommateurs, la répartition révisée pour 1993 qui se trouve dans *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1994*, et des données non publiées pour les revenus nuls. Les revenus moyens et les revenus médians ne concernent que les personnes ayant un revenu.

La répartition du revenu pour l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes au tableau 27 exclut les 23,9 % de personnes qui n'ont pas répondu aux questions sur le revenu (soit parce qu'elles ont refusé de répondre, soit parce qu'elles ne connaissaient pas la réponse), alors que la répartition de l'EFC comprend les dossiers imputés pour les non-répondants.

Enquête nationale sur la santé de la population

La première phase de l'Enquête nationale sur la santé de la population a été réalisée entre juin 1994 et juin 1995. Pour cette enquête, on a demandé à une personne avertie du ménage de répondre à la question : *Quelle est la meilleure estimation que vous pouvez faire du revenu provenant de toutes les sources avant impôt et déductions pour tous les membres du ménage au cours des douze derniers mois?*. La réponse était donnée en faisant un choix entre des tranches de revenus proposées. Cette estimation du revenu du ménage était ensuite traitée comme une caractéristique de tous les membres du ménage, et la répartition du revenu montrée dans la documentation n'est ainsi ni pour les personnes, ni pour le ménage, mais une répartition dans laquelle chaque ménage est pondéré par le nombre de personnes dans le ménage. (Pour reproduire une répartition comparable dans l'EFC, la pondération du ménage a été multipliée par le nombre de personnes dans le ménage.) La comparaison de la répartition du revenu dans l'Enquête nationale sur la santé de la population et l'EFC se trouve au tableau suivant.

Tableau 28 : Comparaison des statistiques du revenu dans l'Enquête nationale sur la santé de la population et l'Enquête sur les finances des consommateurs, revenus de 1994 (Répartition des personnes dans les ménages par tranche de revenus du ménage)

	Enquête nationale sur la santé de la population, 1994- 1995	Enquête sur les finances des consommateurs pour 1994
Moins de 5 000 \$	0,9 %	0,8 %
5 000 \$-9 999 \$	3,0 %	2,0 %
10 000 \$-14 999 \$	8,0 %	5,5 %
15 000 \$-19 999 \$	7,6 %	6,2 %
20 000 \$-29 999 \$	13,5 %	12,9 %
30 000 \$-39 999 \$	14,4 %	13,4 %
40 000 \$-49 999 \$	13,7 %	12,6 %
50 000 \$-59 999 \$	11,8 %	11,5 %
60 000 \$-79 999 \$	13,9 %	16,9 %
80 000 \$ ou plus	13,1 %	18,1 %
Total avec revenu	100,0 %	100,0 %

Sources : Enquête nationale sur la santé de la population, 1994-1995, documentation des microdonnées. Tableau spécial sur le revenu des ménages appliqué à tous les membres du ménage.

Pour l'Enquête nationale sur la santé de la population, les chiffres du tableau 28 excluent les 4,8 % de personnes pour lesquelles le revenu n'a *pas été indiqué*, alors que pour l'EFC, les revenus ont été imputés pour tous les non-répondants.

Enquête sociale générale, cycle 9 (1994, études et travail)

Cette enquête comprenait plusieurs genres de questions sur le revenu, soit sur les salaires et les rémunérations, soit sur le revenu total. Comme jusqu'ici des comparaisons n'avaient jamais été faites pour les salaires et les rémunérations uniquement, il était tentant de poser la question : *Quel est votre revenu courant en salaires ou en rémunérations provenant de toutes les sources avant déductions?*, et les répondants pouvaient indiquer un montant précis en dollars plutôt que simplement une tranche de revenus. L'estimation du revenu médian pour les

salaires et les rémunérations a été de 29 000 \$ environ, alors qu'elle était de 22 500 \$ environ avec l'EFC (pour 1994). La comparaison est donc fondée ici sur une autre question : *Quelle est la meilleure estimation que vous pouvez faire de votre revenu personnel provenant de toutes les sources avant déductions au cours des douze derniers mois?*, et les répondants pouvaient soit indiquer le *même montant qu'aux questions P13 et P14* (les questions précédentes), soit choisir entre les tranches de revenus proposées. Cette question a été posée à certaines personnes sélectionnées au hasard.

Tableau 29 : Comparaison des statistiques du revenu dans l'Enquête sociale générale, cycle 9 (1994, études et travail) et dans l'Enquête sur les finances des consommateurs de 1993 et de 1994

	Enquête sociale générale, cycle 9 (1994)	Enquête sur les finances des consommateurs, 1993	Enquête sur les finances des consommateurs, 1994
Revenu nul et moins de 5 000 \$(*)	17,9 %	18,8 %	18,1 %
5 000 \$ à 9 999 \$	12,3 %	12,1 %	12,4 %
10 000 \$ à 14 999 \$	12,0 %	13,8 %	13,9 %
15 000 \$ à 19 999 \$	10,0 %	10,5 %	10,2 %
20 000 \$ à 29 999 \$	16,1 %	16,5 %	15,8 %
30 000 \$ à 39 999 \$	12,1 %	11,7 %	12,1 %
40 000 \$ à 49 999 \$	8,8 %	7,3 %	7,5 %
50 000 \$ et plus	10,8 %	9,3 %	9,9 %
Revenu médian			
Avec les revenus nuls	18 914 \$	17 500 \$	17 700 \$
Sans les revenus nuls	n.d.	19 400 \$	19 600 \$

Source : Pour l'Enquête sociale générale, cycle 9 : *Documentation sur l'utilisation générale des microdonnées et guide de l'utilisateur*. Pour l'Enquête sur les finances des consommateurs : *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1994*.

Remarque(*) : Dans l'ESG, la question et la variable utilisées (DVP14C) ne comprenaient pas de catégorie séparée pour les revenus nuls. Cependant, il n'est pas certain que le revenu compris dans la catégorie «Moins de 5 000 \$» de l'ESG soit exactement la somme des catégories «Revenu nul» et

«Moins de 5 000 \$» de l'EFC. Tous les revenus médians fondés sur l'inclusion de la catégorie «Revenu nul» ont été estimés avec les répartitions indiquées dans le tableau.

La répartition du revenu dans l'Enquête sociale générale au tableau 29 exclut les 14,6 % de personnes qui n'ont pas répondu à la question sur le revenu (soit parce qu'elles ont refusé de répondre, soit parce qu'elles ne connaissaient pas la réponse), alors que la répartition dans l'Enquête sur les finances des consommateurs comprend les revenus imputés pour les non-répondants.

Enquête sociale générale, cycle 8 (1993, risques personnels)

La collecte des données pour cette enquête a commencé en février 1993, et elle a été effectuée tous les mois jusqu'en décembre 1993, l'échantillon ayant été réparti également entre les onze mois. Dans chaque ménage, on a demandé à une personne âgée de 15 ans et plus sélectionnée au hasard : *Quelle est la meilleure estimation que vous pouvez faire de votre revenu personnel provenant de toutes les sources avant déductions au cours des douze derniers mois? Votre revenu était-il compris dans...* suivaient une série de tranches de revenus dans des cases à cocher. La signification du revenu perçu ***au cours des douze derniers mois*** peut être ambiguë : le répondant va-t-il rapporter ses revenus pour la dernière année civile connue (pour 1992), ou va-t-il essayer de se fonder sur les revenus perçus en 1993 aussi? Le manque de variation dans la répartition du revenu entre 1992 et 1993 que l'on peut constater avec l'EFC devrait amoindrir l'importance de cette ambiguïté.

Tableau 30 : Comparaison des statistiques du revenu dans l'Enquête sociale générale, cycle 8 (1993) et l'Enquête sur les finances des consommateurs de 1992 et 1993

	Enquête sociale générale, cycle 8 (1993)	Enquête sur les finances des consommateurs, 1992	Enquête sur les finances des consommateurs, 1993
Revenu nul ou négatif(*)	8,0 %	8,0 %	8,1 %
Moins de 5 000 \$	10,2 %	11,2 %	10,7 %
5 000 \$ à 9 999 \$	12,3 %	12,1 %	12,1 %
10 000 \$ à 14 999 \$	12,0 %	13,7 %	13,8 %
15 000 \$ à 19 999 \$	9,7 %	9,6 %	10,5 %
20 000 \$ à 29 999 \$	15,7 %	16,4 %	16,4 %
30 000 \$ à 39 999 \$	13,2 %	12,1 %	11,7 %
40 000 \$ à 49 999 \$	8,3 %	7,5 %	7,3 %
50 000 \$ et plus	10,5 %	9,6 %	9,3 %
Revenu médian			
Avec les revenus nuls	18 838 \$	17 607 \$	17 486 \$
Sans les revenus nuls	n.d.	19 677 \$	19 400 \$

Remarque : (*) Pour l'EFC, les revenus négatifs sont inclus dans le groupe des revenus de moins de 5 000 \$.

Sources : Les données de l'Enquête sociale générale, cycle 8 sont fondées sur les répartitions fournies par E. Praught. Les répartitions révisées pour 1992 et 1993 de l'Enquête sur les finances des consommateurs proviennent de *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1994* et de données non publiées pour les revenus nuls. Tous les revenus médians fondés sur l'inclusion de la catégorie «Revenu nul» ont été estimés avec les répartitions indiquées dans le tableau.

La répartition du revenu pour l'Enquête sociale générale au tableau 30 exclut les 16,6 % de personnes qui n'ont pas répondu à la question sur le revenu (soit parce qu'elles ont refusé de répondre, soit parce qu'elles ne connaissaient pas la réponse), alors que la répartition de l'Enquête sur les finances des consommateurs comprend les montants imputés pour les non-répondants.

Annexe A : Données sur le revenu de l'Enquête sur la dynamique du travail pour 1993 : comparaison avec l'Enquête sur les finances des consommateurs et la Division des données régionales et administratives

Les données pour 1993, qui proviennent de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) menée en mai 1994, n'étaient pas disponibles au moment de la première ébauche du rapport *Différences dans les estimations du revenu des personnes*. Certaines données ont maintenant été diffusées, et on peut se procurer le document *Comparaison des estimations du revenu dans l'Enquête sur les finances des consommateurs et l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (document de recherche EDTR 96-07).

On trouvera dans cette annexe une comparaison des estimations du revenu de l'EDTR avec les estimations du revenu des sources de données de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) et de la Division des données régionales et administratives (DDRA). Les données pour l'EDTR de 1993 sont une combinaison des données relevées par des interviews utilisant un questionnaire similaire à celui de l'EFC et des données du fichier des déclarants de Revenu Canada (pour les **répondants qui ont donné leur autorisation**, et que l'on a pu appairer au fichier des déclarants). L'étude de la comparaison montre quelques estimations du revenu agrégé pour les données de l'enquête et les données des déclarants séparément (qui dans les deux cas ont été repondérées pour calculer les estimations de la population).

Pour cette étude des différences dans le revenu, une comparaison de la répartition du revenu, et des revenus moyen, médian et agrégé par source se trouve aux tableaux A(i) et A(ii). L'échantillon de l'EDTR comprend près de 30 000 personnes, ce qui représente environ 40 % de l'échantillon de l'EFC. La comparaison de l'EDTR avec l'EFC montre que l'EDTR dénombre au delà de 600 000 personnes de plus ayant un revenu que l'EFC, dont environ 50 % ont un revenu inférieur à 5 000 \$. Les estimations de l'EDTR indiquent aussi près de

50 000 personnes de plus avec un revenu de 100 000 \$ ou supérieur. Les revenus moyen et médian pour le Canada n'étaient pas significativement différents. Les revenus agrégés par source sont généralement moins élevés pour l'EFC, sauf dans le cas de certains revenus de transfert du gouvernement, ce qui reflète l'incidence plus forte des personnes ayant un revenu. Cependant, il est intéressant de constater que le revenu de placement, qui semble faire l'objet d'une sous-déclaration excessive dans l'EFC, n'est pas beaucoup mieux rapporté dans l'EDTR. L'étude de la comparaison dénonce un certain nombre de divergences dans le traitement des deux enquêtes, qui sont peut-être à l'origine d'une grande partie des différences entre les données de l'EDTR et de l'EFC. Pour l'avenir, on a déjà prévu d'améliorer la cohérence des méthodes de traitement des données.

Tableau A(i) : Données sur le revenu dans l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) pour 1993 : Comparaison avec les données de l'EFC et de la DDRA

	EFC	EDTR Données composites	EDTR Données de l'enquête	EDTR Données fiscales	DDRA
Moins de 5 000 \$	2 421 668	2 740 000			2 915 220
5 000 \$ à 9 999 \$	2 748 379	2 731 000			2 822 100
10 000 \$ à 14 999 \$	3 122 894	3 127 000			3 095 490
15 000 \$ à 19 999 \$	2 365 292	2 393 000			2 174 760
20 000 \$ à 24 999 \$	2 028 351	1 927 000			1 821 510
25 000 \$ à 34 999 \$	3 204 987	3 309 000			2 954 140
35 000 \$ à 49 999 \$	2 803 742	3 000 000			2 568 990
50 000 \$ à 74 999 \$	1 643 251	1 704 000			1 530 590
75 000 \$ à 99 999 \$	277 935	266 000			304 280
100 000 \$ et plus	184 678	232 000			236 320
Nombre total de personnes ayant un revenu	20 801 177	21 429 000	21 076 000	22 081 000	20 423 400
Répartition en pourcentage					
Moins de 5 000 \$	11,6 %	12,8 %			14,3 %
5 000 \$ à 9 999 \$	13,2 %	12,7 %			13,8 %
10 000 \$ à 14 999 \$	15,0 %	14,6 %			15,2 %
15 000 \$ à 19 999 \$	11,4 %	11,2 %			10,6 %
20 000 \$ à 24 999 \$	9,8 %	9,0 %			8,9 %
25 000 \$ à 34 999 \$	15,4 %	15,4 %			14,5 %
35 000 \$ à 49 999 \$	13,5 %	14,0 %			12,6 %
50 000 \$ à 74 999 \$	7,9 %	8,0 %			7,5 %
75 000 \$ à 99 999 \$	1,3 %	1,2 %			1,5 %
100 000 \$ et plus	0,9 %	1,1 %			1,2 %
Revenu moyen	24 555 \$	24 779 \$	24 752 \$	24 725 \$	24 393 \$
Revenu médian	19 400 \$	19 300 \$			18 000 \$
Erreur-type du revenu moyen	160 \$	213 \$			
Répartition en pourcentage cumulative					
Moins de 5 000 \$	11,6 %	12,8 %			14,3 %
5 000 \$ à 9 999 \$	24,9 %	25,5 %			28,1 %
10 000 \$ à 14 999 \$	39,9 %	40,1 %			43,2 %
15 000 \$ à 19 999 \$	51,2 %	51,3 %			53,9 %
20 000 \$ à 24 999 \$	61,0 %	60,3 %			62,8 %
25 000 \$ à 34 999 \$	76,4 %	75,7 %			77,3 %
35 000 \$ à 49 999 \$	89,9 %	89,7 %			89,9 %
50 000 \$ à 74 999 \$	97,8 %	97,7 %			97,4 %
75 000 \$ à 99 999 \$	99,1 %	98,9 %			98,8 %
100 000 \$ et plus	100,0 %	100,0 %			100,0 %

Sources : Données sur la répartition dans l'EFC et l'EDTR, tableau 13 du rapport *Comparaison des estimations du revenu dans l'Enquête sur les finances des consommateurs et l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*. Revenus moyens pour l'EFC et l'EDTR, tableau 8 du même rapport. Revenus médians et erreurs-types du revenu moyen pour l'EFC, *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1994*, et pour l'EDTR, estimations demandées spécialement pour cette étude. Répartition de la DDRA, tableau 6 dans les tableaux spéciaux de *Revenu par quartier et démographie, 1993*.

Tableau A(ii) : Comparaison du revenu agrégé par source pour l'EFC, l'EDTR et la DDRA, Canada 1993

	EFC	EDTR	EDTR	EDTR	DDRA
		Données composites	Données de l'enquête	Données fiscales	
	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$
Salaires et rémunérations	360 507 519	368 379 945	360 465 493	379 897 069	335 029 351
Travail autonome	26 513 865	31 143 851	37 196 966	25 235 816	22 875 599
Dividendes et intérêts	21 370 205	22 089 766	22 170 348	22 851 184	26 043 786
Revenus de transfert du gouvernement [A]	70 995 724	73 269 098	70 744 029	76 247 204	
Assurance-chômage	15 430 199	15 930 461	13 960 384	17 822 883	16 786 093
Sécurité de la vieillesse	19 068 362	17 530 960	17 566 155	17 542 833	12 583 459
Régimes de pensions du Canada ou de rentes du Québec	14 862 471	18 485 509	18 293 704	18 976 348	16 544 202
Crédit de TPS	2 336 783	2 519 315	2 513 202	2 571 354	2 838 742
Crédit d'impôt pour enfant	5 535 046	5 100 576	4 777 387	5 437 894	5 074 492
Autres revenus de transfert du gouvernement	13 762 863	13 702 285	13 633 214	13 895 892	
Assistance sociale	10 672 826	10 024 295	10 916 715	9 218 902	
Indemnités d'accident du travail	3 090 037	3 677 990	2 716 499	4 676 990	
Revenus de transfert du gouvernement [B]	2 238 172	n.d.	n.d.	n.d.	
Crédit de taxe provinciale	500 000				
Pension des Anciens combattants	600 000				
Autres revenus du gouvernement imposables	600 000				
Autres revenus du gouvernement non imposables	500 000				
Autres revenus	29 141 162				
Pensions diverses	21 535 048	25 226 569	23 619 651	27 368 757	22 318 846
Pension alimentaire	1 357 541	1 433 431	1 382 199	1 487 303	
Autre revenu	7 606 114				17 898 905
Revenus résiduels [Autres revenus et Autres revenus du gouvernement]		9 420 245	6 099 062	12 887 397	20 188 293
Revenu total	510 766 647	530 962 905	521 677 748	545 974 730	498 181 768

Sources : Les données agrégées de l'EFC et de l'EDTR proviennent du tableau 8 dans le rapport *Comparaison des estimations du revenu dans l'Enquête sur les finances des consommateurs et l'Enquête sur la dynamique du travail et le revenu*. Les données agrégées de la DDRA ont été empruntées au tableau 4 des tableaux spéciaux dans *Revenus par quartier et démographie, 1993*.

Remarque : L'EFC, l'EDTR et la DDRA ne calculent pas des revenus agrégés pour toutes les sources selon le même niveau de détail. Certaines indications à ce sujet sont données dans les remarques qui suivent le tableau 8 du rapport *Comparaison des estimations du revenu dans l'Enquête sur les finances des consommateurs et l'Enquête sur la dynamique du travail et le revenu*. Les estimations arrondies des composantes des **Revenus de transfert du gouvernement [B]** pour l'EFC viennent d'une note en bas de page. La catégorie des **Revenus résiduels** pour l'EDTR comprend les **Autres revenus (de transfert) du gouvernement** et les **Autres revenus**, de même que l'estimation pour la DDRA.

Annexe B : Condensé de la comparaison du recensement et de l'Enquête sur les finances des consommateurs

	1980	1985	1990
Enquête sur les finances des			
Taille de l'échantillon (nombre	15 446	34 883	45 014
Supplément à l'Enquête sur la	non	oui	oui
Méthode d'interview	Questionnaire livré au	Questionnaire livré au	Questionnaire envoyé
Nombre de questions	16	16	21(*)
Taux de réponse :			
Dossiers complets	24 164	53 493	66 063
Dossiers incomplets ou laissés	3 552	12 547	16 715
Total de dossiers	27 716	66 040	82 778
Nombre de dossiers montré	27 537	65 703	82 431
Taux de réponse :	87,2 %	81,0 %	79,8 %
Recensement			
Taille de l'échantillon	1 656 000	1 800 000	2 000 000
Rapport taille de l'échantillon	107	52	44
Nombre de questions sur le	8	10	10
Taux de réponse	92,5 %	86,8 %	82,0 %
Recensement et EFC :			
Recensement			
Revenu personnel moyen	12 998 \$	18 187 \$	24 030 \$
Erreur-type du revenu moyen	7 \$	10 \$	13 \$
Coefficient de variation	0,05 %	0,05 %	0,05 %
Enquête sur les finances des			
Revenu personnel moyen	12 817 \$	17 744 \$	23 302 \$
Erreur-type du revenu moyen	97 \$	102 \$	135 \$
Coefficient de variation	0,76 %	0,57 %	0,58 %
Différence (Recensement-	181 \$	443 \$	728 \$
Différence en pourcentage (C-	1,4 %	2,5 %	3,1 %
Valeur «t» = différence/erreur-	1,8	4,3	5,4

(*)Le questionnaire de 1990 comprend une catégorie pour les gains en capital imposables, mais elle n'est pas incluse dans le concept du revenu de l'EFC actuellement.

(**)Le nombre des questions sur le revenu indiqué pour le recensement est quelque peu trompeur, car certaines composantes (comme les allocations familiales) étaient imputées sur une base 100 %.